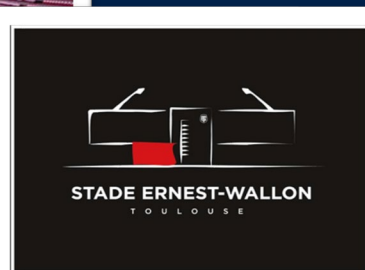


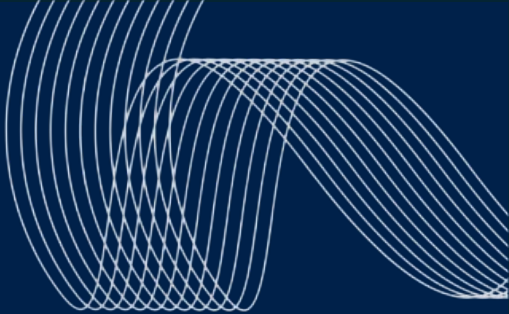
FrANDTB – French Aerospace NDT Board

Assemblée Annuelle des Niveaux 3

9 septembre 2026

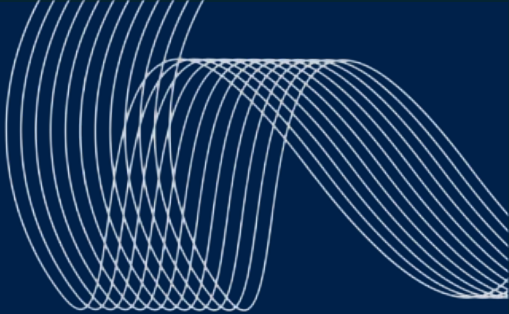
STADE TOULOUSAIN





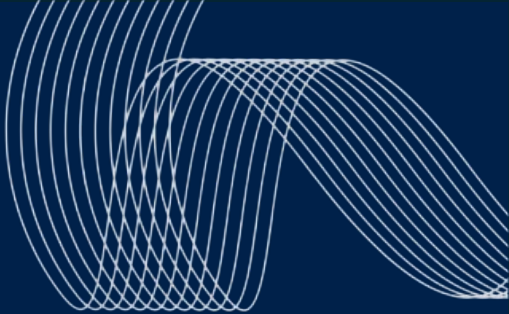
Programmation

- **8h00 : Accueil des participants**
- **8h30 : Lancement de l'Assemblée**
- **10h00 : Pause**
- **10h30 : Reprise de l'Assemblée**
- **12h00 à 13h45 : Repas – buffet**
- **14h00 : Reprise de l'Assemblée**
- **16h00 : Clôture de l'Assemblée**



Ordre du jour

- Introduction
- Hommages
- Certification CND Aéronautique
- AFENDA FrANDTB
- FrANDTB
- Bilan des qualifications
- Évolution documentaire
- Collaboration COFREND
- Forum européen
- Certification / Recertification - Qualification / Requalification
- Système de crédit N3
- Conférences



Conférences



Alain CARTAILLAC-MORETTI

Spécialiste des produits et équipements de Contrôles Non Destructifs notamment en ressuage et magnétoscopie.



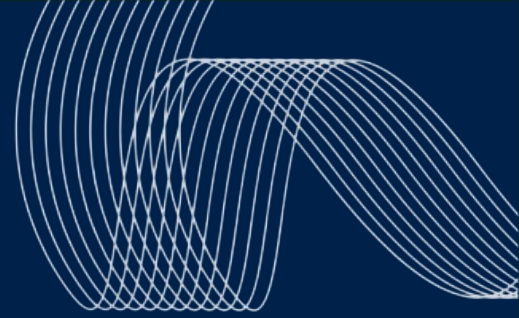
Arnaud PELLETIER

Spécialiste des équipements de Contrôles Non Destructifs, de mesure physique et de caractérisation des matériaux.

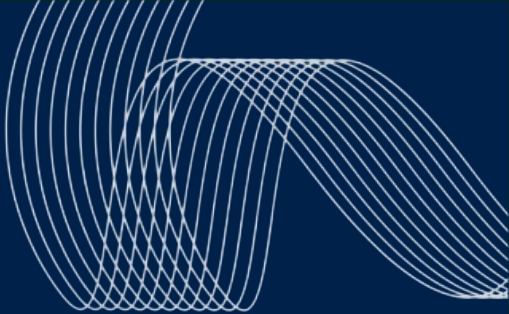


Guillaume ITHURRALDE

Filiale d'Airbus, experte en Contrôles Non Destructifs et en solutions d'inspection pour l'industrie aéronautique.

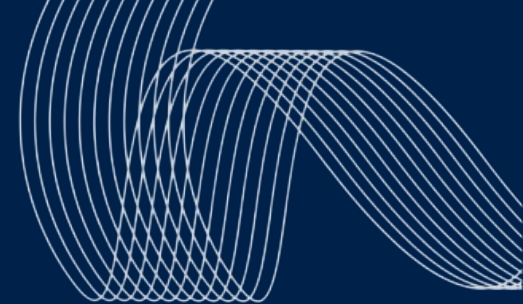


Introduction



Hommage

Nous souhaitons rendre hommage à Monsieur André CRUSSON, qui nous a quitté à l'âge de 79 ans et qui a œuvré pour le fonctionnement de notre Comité.



Certification CND Aéronautique

Certification CND Aéronautique

- Réglementation aéronautique

OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale

Club regroupant des états membres dont l'objectif est d'assurer la SÉCURITÉ des personnes transportées à un NIVEAU ACCEPTABLE au travers d'EXIGENCES et de RECOMMANDATIONS destinées aux autorités

EASA : European Aviation Safety Agency (FAA = US / CAAC = Chine / IAC AR = Russe)

Autorité Européenne qui élabore les textes repris dans le système législatif de chaque pays de la communauté Européenne
Procède à la certification des aéronefs, moteurs et équipements ; Valide et surveille des Agréments de conception

DGAC: Direction Générale de l'Aviation Civile (Autorité Nationale Française)

Instruction des agréments de production et de maintenance situés sur le territoire

OSAC : Organisme pour la Sécurité de l'Aviation Civile

Délégation de la DGAC pour la surveillance des industriels

- Personnel Qualifié exigé (au sens des Procédés Spéciaux)
- Référentiel adopté : EN 4179 / NAS 410

Certification CND Aéronautique

Différence avec les autres industries

Industrie	Aéronautique (et spatiale)	Autres (nucléaire, ferroviaire, ...)
Référentiel	EN 4179	ISO 9712
Spécificité	Certification par l'employeur	Certification Tierce Partie Reconnaissance par l'employeur
Organisme	Qualification déléguée au FrANDTB	COFREND Accréditée COFRAC

Certification CND Aéronautique

Le NANDTB (National Aerospace NDT Board) selon EN 4179

3.23

comité national aérospatial END

NANDTB, *National Aerospace NDT Board*

organisme aérospatial indépendant représentant l'industrie aérospatiale d'un pays, qui est missionné par les donneurs d'ordre participant, et reconnu par les organismes de réglementation du pays pour délivrer ou assister des services de qualification et/ou d'examen END en conformité avec l'Annexe C du présent document

La qualification peut être déléguée au NANDTB

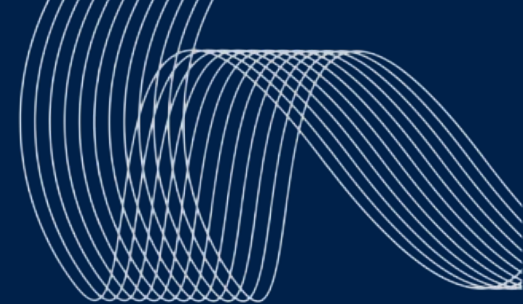
- Part 21 ou spatial : délégation de tout ou partie possible
- Part 145 : examens obligatoirement sous contrôle du NANDTB

La certification reste sous la responsabilité de l'employeur.

Certification CND Aéronautique

Organismes partenaires





| AFENDA FrANDTB

AFENDA FrANDTB - Constitution

L'association est constituée de la manière suivante :

- **Membres Pleins**

Sociétés de l'industrie aéronautique ou spatiale française titulaires d'un certificat de type délivré par l'EASA, autorité de certification.

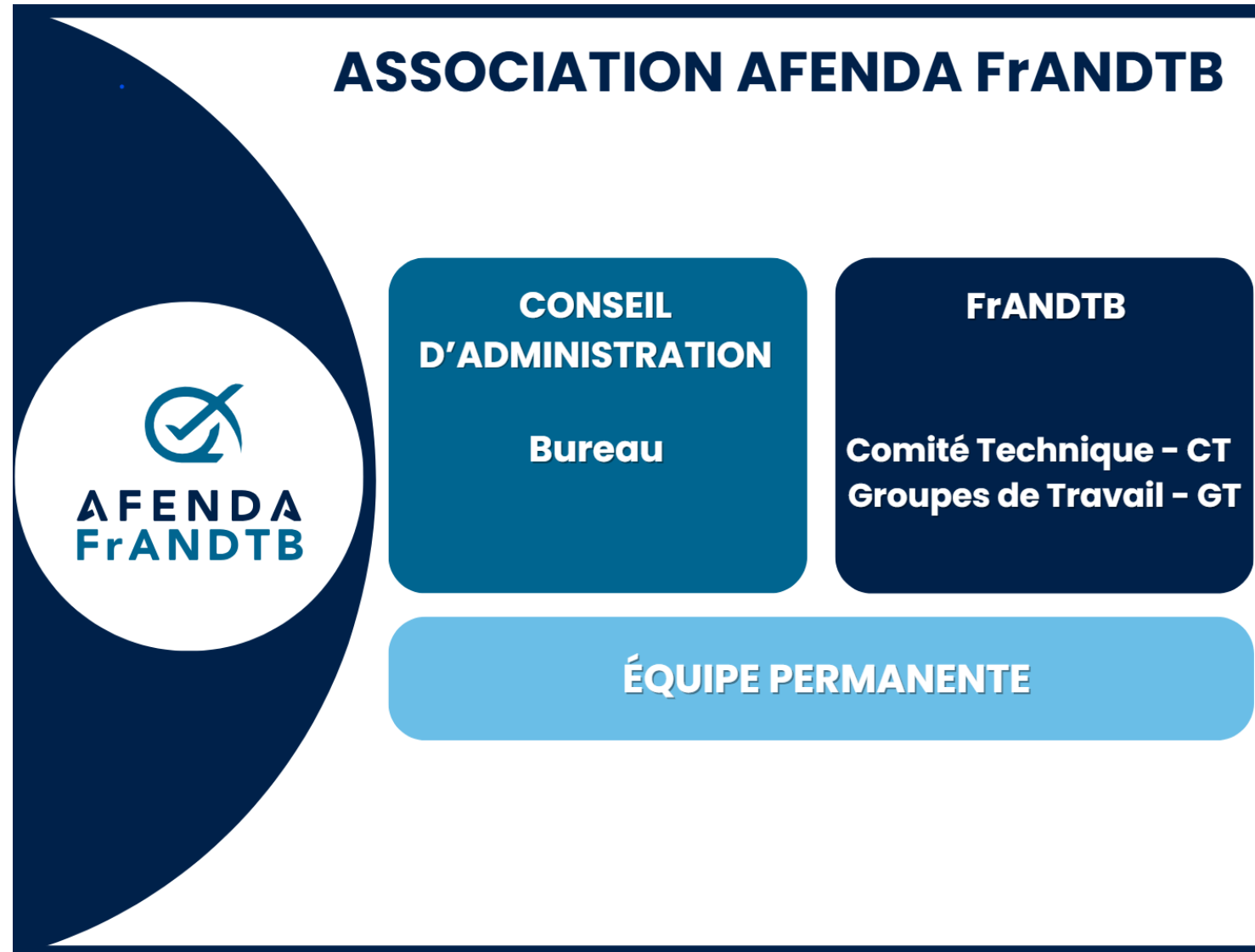
- **Membres Associés**

Personnes morales du secteur aéronautique ou spatial français qui ne remplissent pas les critères de membre plein.

- **Membres permanents**

Personnel administratif.

AFENDA FrANDTB - Constitution



AFENDA FrANDTB - Membres permanents

Karine FAURE

Responsable de l'Association

karine@afenda.org

Audrey COULLOY

Assistante administrative – Référente GERICCO

audrey@afenda.org

AFENDA FrANDTB - Conseil d'Administration

Membres du Conseil d'Administration :

- Représentants des membres pleins
- Représentants des membres associés
- Représentant du GIFAS (membre de droit de l'Association)
- Président du FrANDTB (voix consultative)
- Directeur administratif (voix consultative) - NA

Le Bureau :

- Président : D. SIMONET
- Secrétaire Général : P. METAYER
- Trésorier : D. LAMOUCHE

AFENDA FrANDTB - Conseil d'Administration

MEMBRES PLEINS



Didier SIMONET
Airbus Group
Président



Patrick METAYER
Airbus Opérations SAS
Secrétaire Général



Sabine GINEFRI
Airbus Helicopters
Membre CA



Jérôme DALMON
Collins Aerospace
Membre CA



Gilles MAYER
Dassault Aviation
Membre CA



Damien LAMOUCHE
Safran Aircraft Engines
Trésorier



Anne FRANCOIS
Daher Aerospace
Membre CA



Etienne JULIAC
Safran Helicopter Engines
Membre CA



...
Safran Landing Systems
Membre CA

MEMBRES ASSOCIES



Pierre-Henri LOUP
Armée de l'Air et de
l'Espace
Membre CA



Didier FLAMAND
Air France Industries
Membre CA



Pierre-Emmanuel RICHY
Aubert & Duval
Membre CA



Anthony BOURDON
GIFAS
Membre CA

REPRESENTANTS



André BAILLARD
Safran Nacelles
Président du FrANDTB

Membres du Comité Technique (Niveaux 3) :

- Liste A : Représentants des membres pleins et associés du Conseil d'Administration (12 au maximum).
- Liste B : Responsables des CEA et représentants d'industriels élus par les membres du Comité Technique (10 au maximum).
- La DGAC dispose d'un siège en tant que membre observateur, lui permettant de participer aux réunions du Comité Technique sans droit de vote.

AFENDA FrANDTB - Comité Technique

LISTE A

 André BARTHE Safran Helicopter Engines	 Franck REBOUT Airbus Helicopters
 Christophe LACRAMPE Daher Aerospace	 Eric FRANCOUAL Ratier Figeac
 Nicolas GARRIGOU Safran Landing Systems	 Jérôme LANGLOIS Safran Aircraft Engines Vice-Président
 Eric MALARME Airbus Opérations SAS Vice-Président	 Cécile MAYAU Aubert & Duval
 Frédéric THIALIER Air France Industries	 Michel WEBER Dassault Aviation
 Sylvain QUILLET Armée de l'Air et de l'Espace	 Julien ROUYER Airbus Opérations SAS

LISTE B

 André BAILLARD Safran Nacelles Président	 Olivier CHRISTAUD-BRAIZE CEA Testia
 Guillaume ESTAGER CEA Ucelia	 Flavien DOUTEAU Ariane Group
 Matthieu HUET CEA IFAT	 Marilyne RAVEL SIAé
 Pascale SCHOLZ CEA Armée de l'Air et de l'Espace	 Sébastien VRIGNON Constellium Issoire
 Jean-Karl WANG-WAH Airbus Atlantic Vice-Président	 Thierry WARTEL CEA Safran Aircraft Engines

Membre observateur

 ... DGAC

AFENDA FrANDTB - Comité Technique



AFENDA FrANDTB – Bureau du FrANDTB

Période	Président	Vice-Président
(2004) - 2011	Dassault Aviation <i>J. Bernardi</i>	EADS (Airbus) <i>P. Auge</i>
2012 - 2014	EADS (Airbus) <i>P. Auge</i>	NDT Expert / Aircelle (Safran) <i>B. Marloye / D. Tomasso</i>
2014 - 2015	Airbus Group / Aircelle (Safran) <i>B. Marloye / D. Tomasso</i>	
2016 - 2022	Airbus Group <i>B. Marloye</i>	Safran Landing Systems <i>P. Sorgius</i>
2023 - 2026	Safran Nacelles <i>A. Baillard</i>	
2026	Safran Nacelles <i>A. Baillard</i>	Safran / Airbus / Airbus <i>J. Langlois / E. Malarme / J-K-Wang Wah</i>

Bureau

	André BAILLARD Safran Nacelles Président
	Jérôme LANGLOIS Safran Aircraft Engines Vice-Président
	Eric MALARME Airbus Opérations SAS Vice-Président
	Jean-Karl WANG-WAH Airbus Atlantic Vice-Président

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

Constitution et membres :

Les Groupes de Travail sont composés de membres du Comité Technique, d'agents certifiés Niveau 3 selon l'EN4179 et d'experts CND choisis pour leurs compétences dans le domaine d'activité du GT.

Les 9 Groupes de Travail (GT) :

- Méthodes (7 GT)
- Procédures
- GT N3

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

RADIOLOGIE X



Michael SCHULLER

Testia
Pilote



Antonin BRANTEGHEM

Safran Aircraft Engines



Romain FRAPSAUCE

Safran Aircraft Engines



Emmanuel POISOT

ABER NDTTesting



Jérôme BOIREAU

MBDA



Samuel DE SOUSA

Bodycote Techmeta



Gilles MAYER

Dassault Aviation



Christophe RICHARD

Safran Aircraft Engines



Flavien DOUTEAU

Ariane Group

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

RESSUAGE / MAGNETOSCOPIE



Pascal TROESCH

Safran Landing Systems

Pilote



Cécile CHRITIN

Jean Gallay



Eric FRANCOUAL

Ratier Figeac



Pierre LISANT

Safran Helicopter Engines



Thierry SALMON

Aubert & Duval



Delphine FAGES

LISI Aerospace



Jean-Alain SOULE

Safran Helicopter Engines



Thierry WARTEL

Safran Aircraft Engines

JPS CND
CONSEILS

Jean-Pierre SLUSARCZYK

JPS CND Conseils

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

ULTRASONS



Constellium

Sébastien VRIGNON

Constellium Issoire

Pilote



Sylvain QUILLET

Armée de l'air et de l'Espace



Déborah FAUCON

Ariane Group



SAFRAN

Stella MIRAMAND-SANTIN

Safran Aircraft Engines



MISTRAS

Arnaud BAILLY

Ascot / Mistras Group



TESTIA

Anne-Sophie MUCZYNSKI

Testia



Frédéric AGUILAR

MBDA

AIRBUS

Francisco CARRASCO

Airbus

**AIRFRANCE
INDUSTRIES**

Fabrice LAMBERT

Air France Industries

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

COURANTS DE FOUCAULT



Fabrice QUARANTE

Testia
Pilote



Hervé ARRAGAIN

NTN EUROPE



Fabrice CABUSAT

Ariane Group



Benoît TOULET

Safran Helicopter Engines



Stephen VAN LOO

Sgs Aeronautics



Damien BERNARD

Safran Aircraft Engines

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

THERMOGRAPHIE INFRAROUGE



Samuel MAILLARD

Safran Composites
Pilote

NDT SSIMO

Pascal ATTIVISSIMO

NDT SSIMO



André BAILLARD

Safran Nacelles



Frédéric THIALIER

Air France Industries



Rodolphe LACALLE

Testia



Pierre JAVOURAY

Safran Aircraft Engines



Stéphane RUPPEL

Institut de soudure

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

ETANCHEITE



Matthieu HUET

Ariane Group

Pilote



Arnaud MENNRATH

Ariane Group



Oudy GUILLAUMETTE

Regulus

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

SHEAROGRAPHIE



Oudy GUILLAUMETTE

Regulus

Pilote

AIRBUS

Fernando SANTOS

Airbus

AFENDA FrANDTB – Coordinateur des GT Méthodes

- Septembre 2025 : besoin identifié de coordonner les GT Méthodes
- Octobre 2025 : Nomination de F. Quarante
- Juin 2026 : Arrêt de la fonction demandé par Fabrice
- Septembre 2026 : Nomination de F. Rebout

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

PROCEDURES



Pascale SCHOLZ

Armée de L'air et de L'espace
Pilote

NDT SSIMO

Pascal ATTIVISSIMO

NDT SSIMO



Cécile MAYAU

Aubert & Duval



Christophe LACRAMPE

Daher Aerospace



André BAILLARD

Safran Nacelles



Michel WEBER

Dassault Aviation

AFENDA FrANDTB – Groupes de Travail (GT)

NIVEAU 3



Jérôme LANGLOIS

Safran Aircraft Engines
Pilote



André BARTHE

Safran Helicopter Engines



Julien BRUN

Airbus Helicopters



Sylvain QUILLET

Armée de l'Air et de l'Espace

AIRBUS

Eric MALARME

Airbus Operations SAS



André BAILLARD

Safran Nacelles



Frédéric THIALIER

Air France Industries

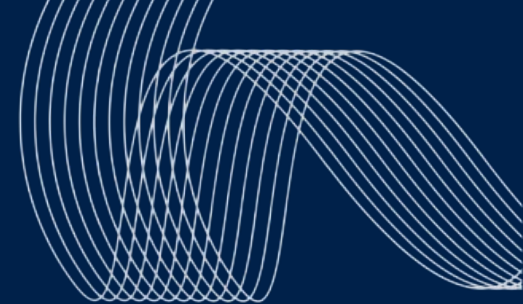
AFENDA FrANDTB - Évolution des membres

Conseil d'Administration	Sabine GINEFRI Remplace Franck REBOUT	
Comité Technique	Franck REBOUT Remplace Frédérick AGUILAR	
	Matthieu HUET Remplace Oudy GUILLAUMETTE	CEA IFAT
GT ET	Damien BERNARD Nouveau	
GT PT / MT	Pierre LISANT Remplace Christian OZCOÏDI	
	Delphine FAGES Nouveau	
GT UT	Déborah FAUCON Nouveau	
	Frédérick AGUILAR Nouveau	
GT IRT	Stéphane RUPPEL Nouveau	

AFENDA FrANDTB – Prestations

Recours à de la prestation pour plusieurs activités :

- Nathalie CROZAT-VIGIER - Responsable Qualité
- Régine LEFEBVRE – Surveillante pour les examens N3



| FrANDTB

Missions et activités du Comité Technique

- Mise en place et validation des qualifications
- Respect des exigences des normes EN4179/NAS410
- Agrément des CEA & CFA
- Participation à la correction des examens N3
- Suivi des travaux des GT
 - Définition des consignes
 - Approbation des membres
- Participations aux activités d'autres organismes
 - COFREND
 - Forum Européen
- Prise en compte des demandes du Conseil d'Administration
- Traitement des sujets particuliers

Missions et activités des Groupes de Travail (GT) :

GT Méthodes

- Préparer les sujets de questions (tous niveaux) et les sujets pratiques des examens N3.
- Faire des recommandations pour la réalisation des examens dans les Centres Agréés.
- Établir les programmes de formation générale et spécifique.
- Proposer la mise en œuvre de nouvelles méthodes CND et les personnes chargées de leur application.
- Définir les attendus des sociétés concernant les N1 et N2.
- Construire les grilles de correction des examens pratiques.

GT Procédures

- Préparer les documents nécessaires aux activités de qualification.
- Rédiger et réviser les procédures du FrANDTB.

GT N3

- Définir les attendus des sociétés concernant les N3, en vue de mettre à jour l'examen.

FrANDTB - Bilan d'activités 2025

Réunions :

☐ COMITE TECHNIQUE	5
☐ CONSEIL D'ADMINISTRATION	1
☐ RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (opérationnel)	2
☐ GROUPES DE TRAVAIL	54
☐ FORUM EUROPÉEN	2
☐ COFREND	8 (2 réu. de Comité éditorial + 6 CDEC)

SOIT TOTAL → 72 REUNIONS

Autres (suivant détail ci-dessous) :

☐ Examens de qualification niveau 3 (surveillance & corrections)	3 sessions annuelles
☐ Examens de requalification niveau 3 - Vérification des dossiers par système de crédit	7 sessions annuelles
☐ Audits (CEA et CFA)	0 audit

FrANDTB - Audits et agréments - CEA

CENTRES D'EXAMENS	METHODES NIVEAUX 1 & 2	DATE DU DERNIER AUDIT	OBSERVATIONS
SAFRAN AIRCRAFT ENGINES (B) T. WARTEL AGREE DEPUIS LE 26/07/1979 ECHEANCE : 11/2027	ET MT PT RT UT	14/11/2024	
TESTIA (C) O.CHRISTAUD-BRAIZE AGREE DEPUIS LE 02/03/1982 ECHEANCE : 12/2026	ET MT PT RT UT IRT	11/12/2023	Audit prévu en décembre 2026
CONSTELLIUM (E) AGREE DEPUIS LE 01/07/1987 ECHEANCE : 03/2024	UT	09/03/2021	Mise en sommeil du CEA

FrANDTB - Audits et agréments - CEA

CENTRES D'EXAMENS	METHODES NIVEAUX 1 & 2	DATE DU DERNIER AUDIT	OBSERVATIONS
IFAT (F) M. HUET / P. QUEVAL AGREE DEPUIS LE 23/02/1993 ECHEANCE : 31/12/2026	LT	29/01/2026	L'audit IFAT a eu lieu le 29 janvier 2026 – agrément jusqu'à fin d'année 2026 en attendant résultat positif d'un nouvel audit de conformité
AUBERT & DUVAL (G) C. MAYAU AGREE DEPUIS LE 26/10/2006 ECHEANCE : 03/2027	MT PT UT	28/03/2024	
UCELIA Ussel (I) G. ESTAGER AGREE DEPUIS LE 18/02/2010 ECHEANCE : 10/2026	PT RT	05/10/2023	Audit prévu le 30 septembre 2026
ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE (J) AGREE DEPUIS LE : 08/10/2013 P. SCHOLZ ECHEANCE : 09/2027	ET MT PT RT UT	05/09/2024	

FrANDTB - Audits et agréments - CFA

CENTRES DE FORMATION	METHODES NIVEAUX 1 & 2	DATE DU DERNIER AUDIT	OBSERVATIONS
TESTIA F. QUARANTE AGREE DEPUIS LE 01/10/2007 ECHEANCE : 12/2026	ET MT PT RT UT IRT	12/12/2023	Audit prévu en décembre 2026
ARMÉE DE L'AIR ET DE L'ESPACE C. BAILLON AGREE DEPUIS LE 21/07/2015 ECHEANCE : 09/2027	ET MT PT RT UT	04/09/2024	
SAFRAN AIRCRAFT ENGINES C. RAMBALDI AGREE DEPUIS 13/11/2024 ECHEANCE : 11/2027	ET MT PT RT UT	13/11/2024	

FrANDTB - Audit et agrément NADCAP



This certificate is granted and awarded by the authority of the Nadcap Management Council to:

AFENDA FrANDTB

**5 AVENUE DIDIER DAURAT
BLAGNAC, 31700
France**

This certificate demonstrates conformance and recognition of accreditation for specific services, as listed in www.eAuditNet.com on the Qualified Manufacturer's List (QML), to the revision in effect at the time of the audit for:

NonDestructive Testing

Certificate Number: 19745222404
Expiration Date: 31 August 2028
Accreditation Length: 36 Months

Jay Solomond
Executive Vice President & Chief Operating Officer

Performance Review Institute (PRI) | 161 Thorn Hill Road | Warrendale, PA 15086-7527

FrANDTB - Déclaration / Statement

LDA applicable depuis le 01/03/2025

La Déclaration (Statement) du FrANDTB, disponible en versions française et anglaise, définit précisément le périmètre d'activité couvert par notre instance.

- Elle précise les domaines d'application des qualifications délivrées par le FrANDTB, conformément aux normes EN 4179 et NAS 410.
- Ce périmètre est étendu, mais n'intègre pas l'ensemble des exigences spécifiques de chaque employeur.
- Elle constitue un référentiel officiel pour les parties prenantes (industries, autorités, auditeurs) concernant les responsabilités et limites du FrANDTB.

FrANDTB - Déclaration / Statement



Destinataires : Niveaux 3 / Entreprises

Blagnac, le 12 décembre 2024

Réf : AF-24-069-Fr / KF

DECLARATION

A ce jour, la norme européenne, EN4179 : 2021 mentionne au paragraphe C.2.10 :

Examen Spécifique et pratique – C.2.10 :

- Lorsqu'un NANDTB est utilisé, les examens spécifiques et pratiques peuvent couvrir un domaine d'application plus étendu qui n'inclut pas l'ensemble des exigences de l'employeur. Lorsque le NANDTB utilise un domaine d'application plus étendu, l'employeur a la responsabilité d'administrer des examens spécifiques et pratiques supplémentaires qui sont représentatifs des processus de l'employeur. Ces examens supplémentaires doivent être sous le contrôle d'un employeur ou d'un NANDTB si l'autorité aéronautique nationale l'exige.

Pour le NANDTB français « FrANDTB » il est appliqué ce qui suit :

Examen Spécifique – les questions spécifiques sont issues des spécifications et des normes internationales communiquées par les Donneurs d'ordres Français suivant la Liste des Documents Applicables en annexe, avec application au 1^{er} mars 2025.

Examen Pratique – le NANDTB français « FrANDTB », tient compte du domaine d'activité principal du candidat indiqué par l'entreprise.


FrANDTB
5 Av. D. DAURAT
31700 BLAGNAC

André BAILLARD
Président du Comité Technique FrANDTB

Association Française pour les Essais Non Destructifs dans l'Industrie Aérospatiale
5 avenue Didier DAURAT – 31700 BLAGNAC
Association Loi 1901 - SIRET 348 028 226 00069 – APE 7120B - TVA intracommunautaire : FR67 348 028 226
Contact : 05 34 53 02 59 / contact@afenda.org / www.afenda.org

Annexe – Liste des Documents Applicables – OPEN BOOK – Applicable au 1^{er} mars 2025 (1/3)

Méthode	Document	Organisme / Donneur d'Ordre (Organisation / OEM)
Courants de Foucault ET	ISO 12718	ISO
	NF-EN-ISO 15548-1	AFNOR
	NF-EN-ISO 15549	AFNOR
	Pr-5400	SAFRAN
	DGQT 1.0.0.0040	DASSAULT AVIATION
	DGQT 1.0.0.0044	DASSAULT AVIATION
	AITM6-6003	AIRBUS
	AITM6-6005	AIRBUS
	AITM6-6006	AIRBUS
	CER-FrANDTB-PR-001	FrANDTB
Magnétoscopie MT	AITM 6-2001	AIRBUS
	EI070 09-011	AIRBUS HELICOPTERS
	ASTM E 1444	ASTM
	I0821	DAHER
	IGC 034	DAHER
	DGQT 1.0.1.0073-03	DASSAULT AVIATION
	ST2453	GOODRICH ACTUATION SYSTEMS COLLINS AEROSPACE UTC
	MFT-0312	LIEBHERR
	Pr-5300	SAFRAN
	In-5300	SAFRAN
	IGC 07 BM-0957	RATIER FIGEAC - COLLINS AEROSPACE
Ressuage PT	AITM 6-1001	AIRBUS
	EI070 09-023	AIRBUS HELICOPTERS
	ASTM E 1417	ASTM
	I0117	DAHER
	DGQT 1.0.1.0020	DASSAULT AVIATION
	DGQT 1.0.1.0286	DASSAULT AVIATION
	ST 2452	GOODRICH ACTUATION SYSTEMS COLLINS AEROSPACE UTC
	MFT-0253	LIEBHERR
	IGC 07 BM 0542	RATIER FIGEAC - COLLINS AEROSPACE
	Pr-5000	SAFRAN

FrANDTB - Déclaration / Statement

Annexe – Liste des Documents Applicables – OPEN BOOK – Applicable au 1^{er} mars 2025 (2/3)

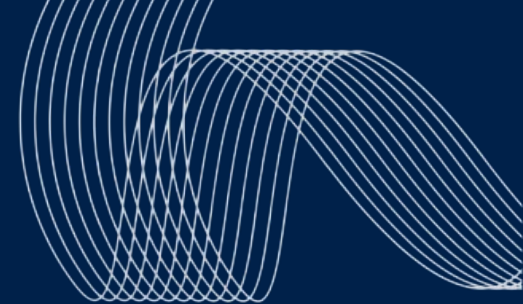
Méthode	Document	Organisme / Donneur d'Ordre (Organisation / OEM)
Radiologie X RT	OPEN BOOK RT (16 documents disponibles pour les examens spécifiques)	
	NF EN ISO 17636-1	AFNOR
	NF EN ISO 17636-2	AFNOR
	ASTM-E1742	AMERICAN SOCIETY FOR TESTING AND MATERIALS
	AITM6-7002	AIRBUS
	AITM6-7007	AIRBUS
	DGQT 1.0.1.0034	DASSAULT
	DQS-088	DAHER
	DQS-099	DAHER
	E1070-09-033	AIRBUS HELICOPTERS
	E1070-09-068	AIRBUS HELICOPTERS
	MFT0582	LIEBHERR
	MFT0592	LIEBHERR
	MFT0594	LIEBHERR
	Pr-5200	SAFRAN
	Pr-5250	SAFRAN
	Guide technique RT CER-FrANDTB-FO-125	FrANDTB
	Spécifications et entités du Groupe SAFRAN couvertes par les Pr-52xx	
	BLU080101	SAFRAN TRANSMISSION SYSTEMS
	CCT00624	SAFRAN HELICOPTERS ENGINES
	DMC0050	SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
	DMC0060	SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
	DMC0064	SAFRAN AIRCRAFT ENGINES
	HPTR0155	SAFRAN NACELLES
	PCS-3500	SAFRAN LANDING SYSTEMS
	PCS-3550	SAFRAN LANDING SYSTEMS
	Reconnaissance FrANDTB (1)	SAFRAN AERO COMPOSITE
	Spécifications du Groupe DAHER couvertes par les DQS-xxx	
	IGC001	DAHER
	I0819	DAHER
	Spécifications et Entités du Groupe COLLINS AEROSPACE couvertes par le FrANDTB	
	Reconnaissance FrANDTB (2)	RATIER FIGEAC
	Critères d'acceptation (extraits disponibles dans le guide technique CER-FrANDTB-FO-125)	
	ADET0203	AIRBUS
	IGC04-40-105	AIRBUS – AIRBUS HELICOPTERS
	IGC04-40-120	AIRBUS – AIRBUS HELICOPTERS
	IGC04-62-165	AIRBUS – AIRBUS HELICOPTERS
	IGC04-62-166	AIRBUS – AIRBUS HELICOPTERS
	DMF90210-01	SAFRAN
	DMF90250-01	SAFRAN
	DMF92000-01	SAFRAN
	DMP43-001	SAFRAN
	AIR3380	Délégation Générale pour l'Armement Direction Technique des Constructions Aéronautiques
(1) SAFRAN AERO COMPOSITE n'a pas de référentiel RT mais la reconnaissance des questionnaires du FrANDTB est faite via l'attestation SAC-2024-MET-133.		
(2) COLLINS AEROSPACE (RATIER-FIGEAC) n'a pas de référentiel RT mais la reconnaissance des questionnaires du FrANDTB est disponible sur la Written Practice IQ1-13-001.		

Annexe – Liste des Documents Applicables – OPEN BOOK – Applicable au 1^{er} mars 2025 (3/3)

Méthode	Document	Organisme / Donneur d'Ordre (Organisation / OEM)
Ultrasons UT	AITM6-4005	AIRBUS
	AITM6-4016	AIRBUS
	AITM6-4003	AIRBUS
	AMS STD 2154	SAE Aerospace
	ASTM E2491	ASTM
	CCT00573	SAFRAN
	Pr-5120	SAFRAN
	Pr-5125	SAFRAN
	DMC0020	SAFRAN
	CER-COSAC-FO-079	FrANDTB
Thermographie IRT (TT)	AITM6-0015	AIRBUS
	NTM 51-10-25-290-801	AIRBUS
	Pr-5700	SAFRAN
	NF EN 16714-1	AFNOR
	NF EN 17119	AFNOR
	CER-FrANDTB-FO-114	FrANDTB

Le courrier de « Déclaration sur le fonctionnement des examens pratiques et spécifiques suivant les normes EN4179 et NAS410 » est disponible sur le site web de l'AFENDA FrANDTB

Documents et procédures / Documents FrANDTB
en version française et anglaise



Bilan des qualifications

Qualifications en chiffres

Le FrANDTB (au 31/08/2026) :

5832 qualifications en cours de validité (5480 en 2025)

389 sociétés réparties dans 18 pays dont la France (383 en 2025)

545 qualifications Niveau 3 pour 343 personnes (557 pour 339 personnes en 2025)

293 qualifications hors France en cours de validité (261 en 2025)

Afrique du Sud (3 N3)

Algérie (18 N2)

Belgique (2 N1 – 7 N2 – 5 N3)

Canada (2 N2)

Chine (8 N1 - 9 N2)

Espagne (1 N3)

Guyane (1N1 – 3N2 – 3N3)

Hongrie (2N1 – 1 N2)

Inde (2 N2)

Maroc (62 N1 – 96 N2 – 4 N3)

Mayotte (1N2 – 2N3)

Mexique (1 N3)

Polynésie Française (2 N2)

Portugal (4 N1 – 9 N2 - 6 N3)

Roumanie (1 N1)

Suisse (4 N1 - 2 N2 – 3 N3)

Tunisie (4 N1 - 24 N2 – 1 N3)

Qualifications - 2025

Niveau	FrANDTB	SAFRAN	TESTIA	IFAT	AUBERT & DUVAL	UCELIA Ussel	Armée de l'Air et de l'Espace	TOTAL
NIV1	-	66	198	2	30	3	36	335
NIV2	-	109	201	1	8	1	32	352
NIV3	25	-	-	-	-	-	-	25
TOTAL	25	175	399	3	38	4	68	712

Examen Niveau 3 – Première qualification - Novembre 2025 & Mai 2026



Examen Niveau 3 – Qualification - Novembre 2025 & Mai 2026

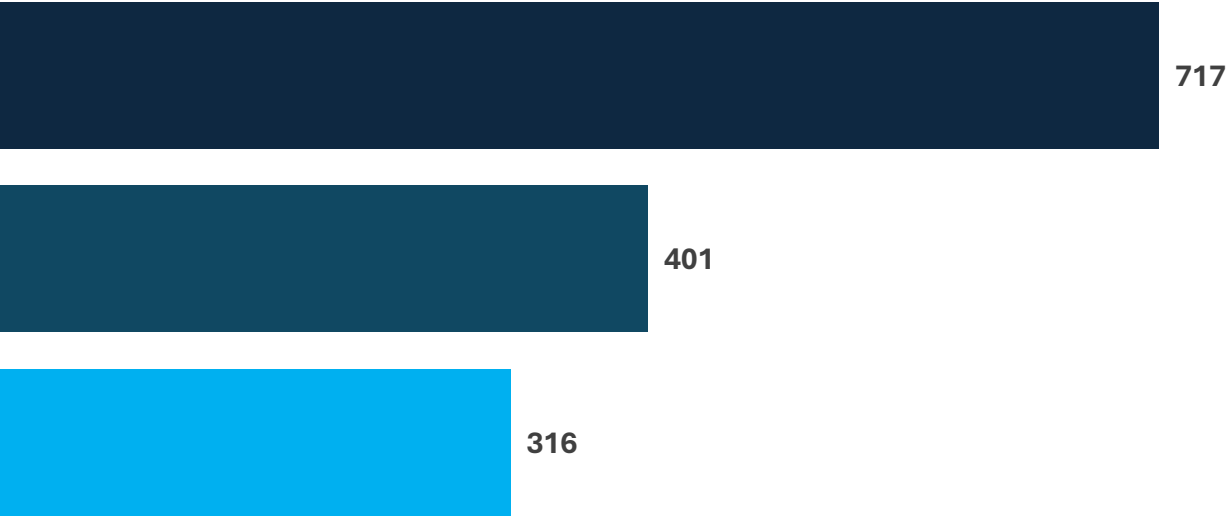


Requalifications - 2025

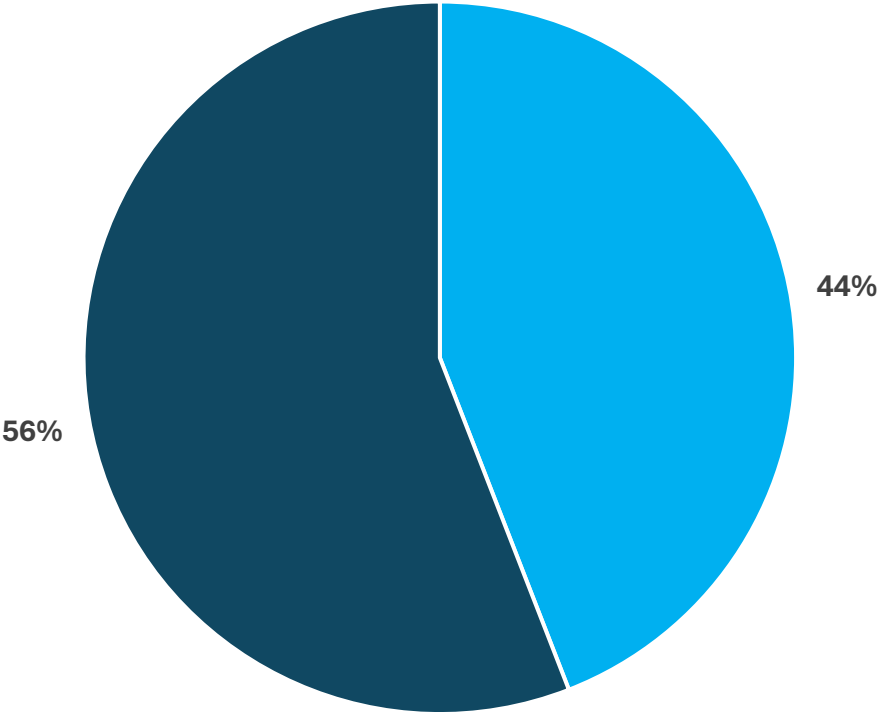
Niveau	FrANDTB	SAFRAN	TESTIA	IFAT	AUBERT & DUVAL	UCELIA Ussel	Armée de l'Air et de l'Espace	TOTAL
NIV1	-	6	18	1	5	0	11	41
NIV2	-	58	174	0	13	1	29	275
NIV3	93	-	-	-	-	-	-	93
TOTAL	93	64	192	1	18	1	40	409

Requalifications Niveau 1 & 2 - 2025

- Qualifications-requalifications à échéance
- Qualifications-requalifications non renouvelées
- Qualifications-requalifications renouvelées



- Qualifications-requalifications renouvelées
- Qualifications-requalifications non renouvelées

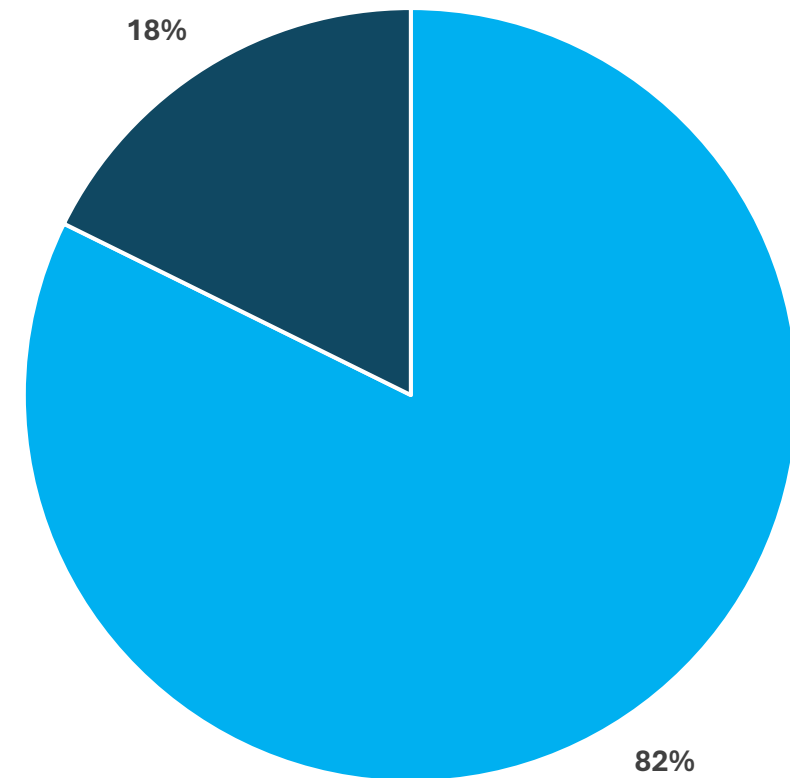


Requalifications Niveau 3 - 2025

- Qualifications-requalifications à échéance
- Qualifications-requalifications renouvelées
- Qualifications-requalifications non renouvelées

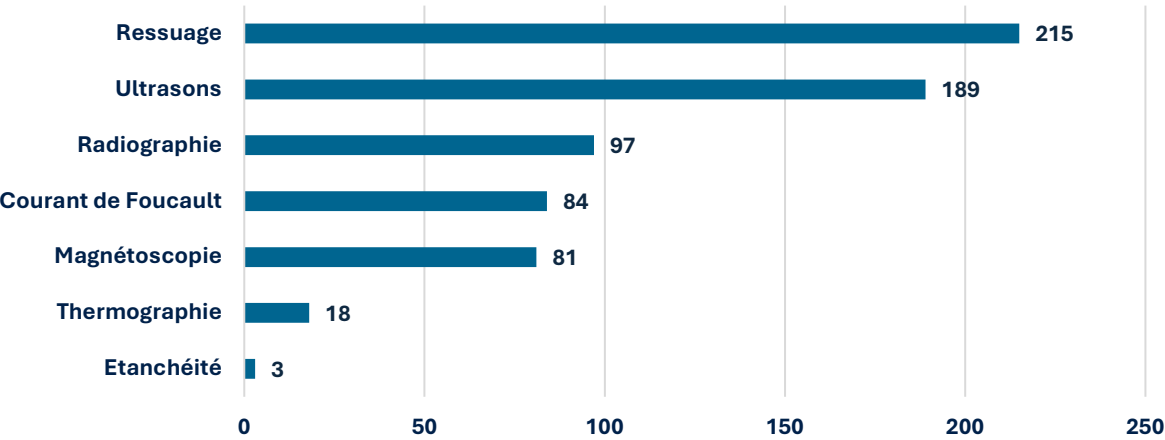


- Qualifications-requalifications renouvelées
- Qualifications-requalifications non renouvelées

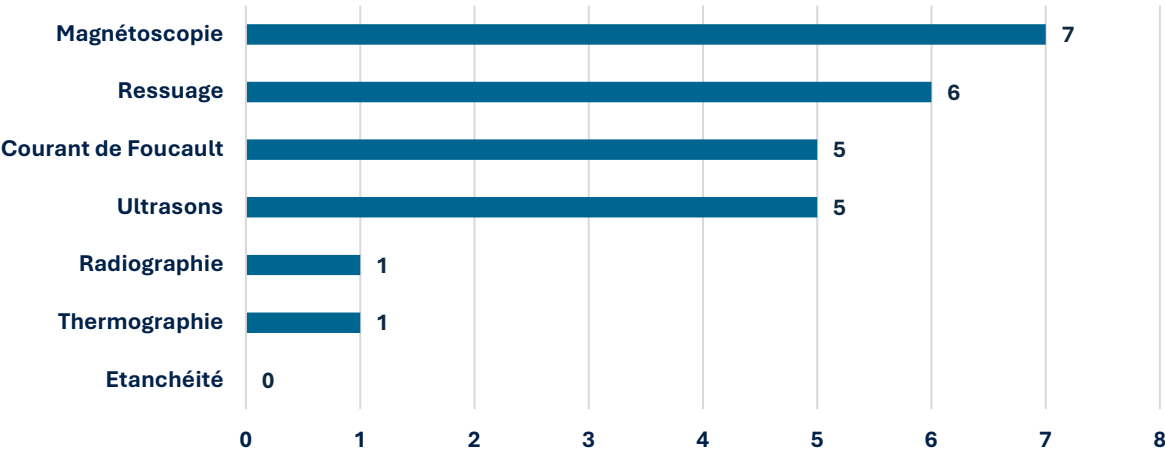


Qualifications par méthode N1 – N2 – N3

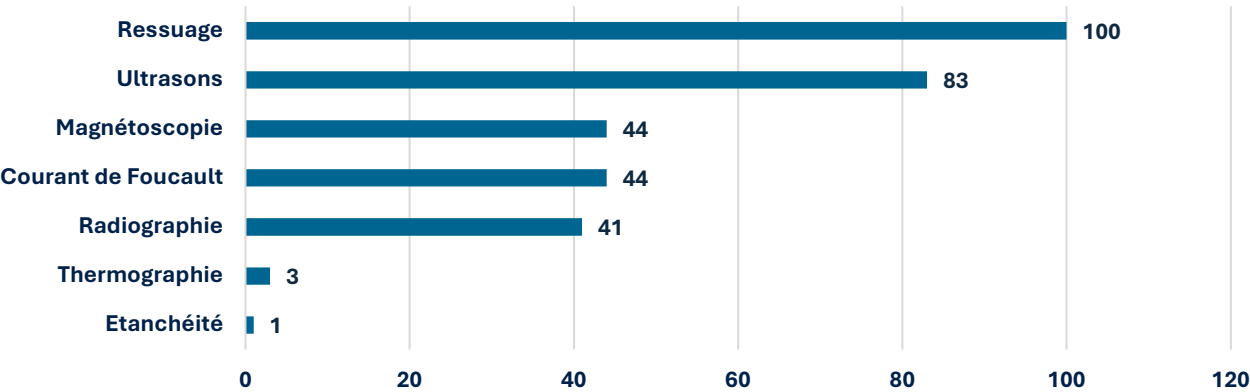
Qualifications Niveau 1&2



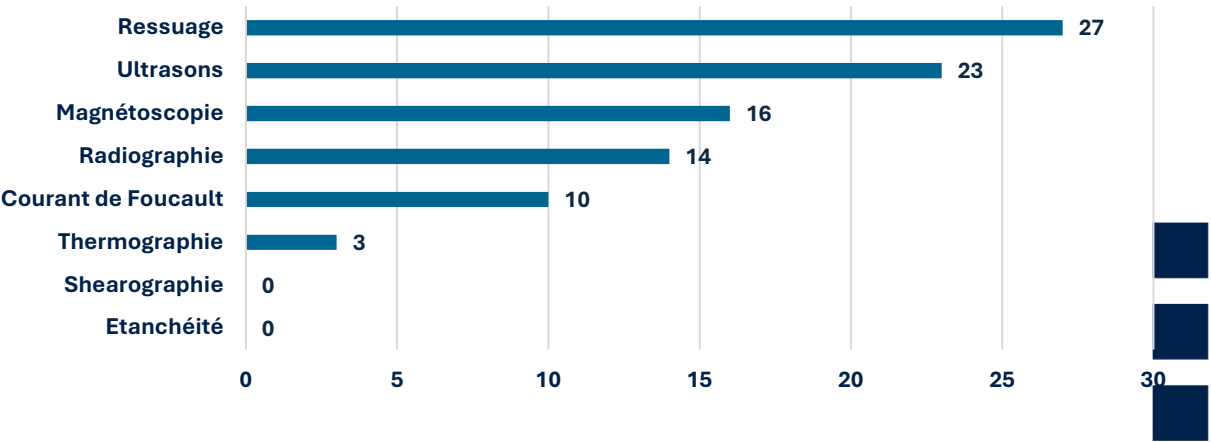
Qualifications Niveau 3



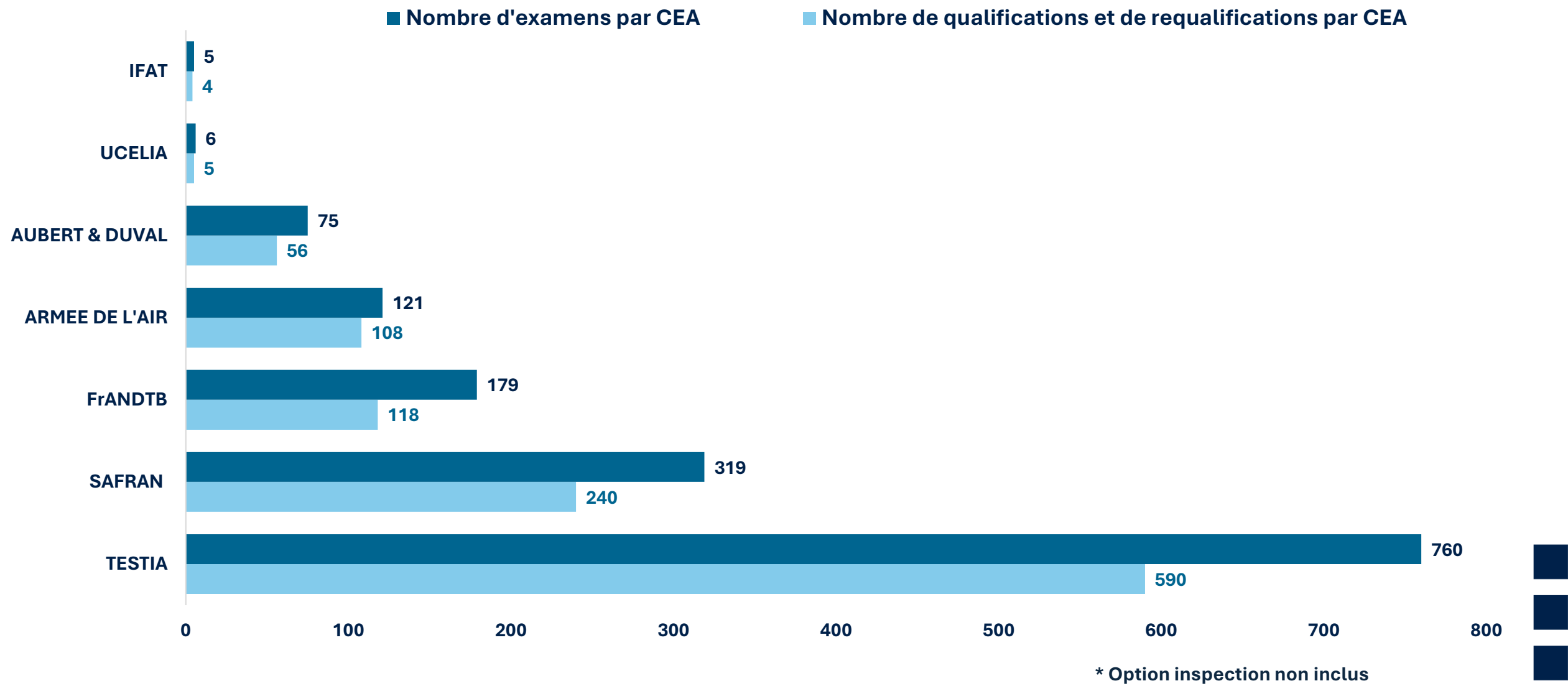
Requalifications Niveau 1&2



Requalifications Niveau 3



Examens & Qualifications par CEA - 2025



CEA Externalisés - 2025

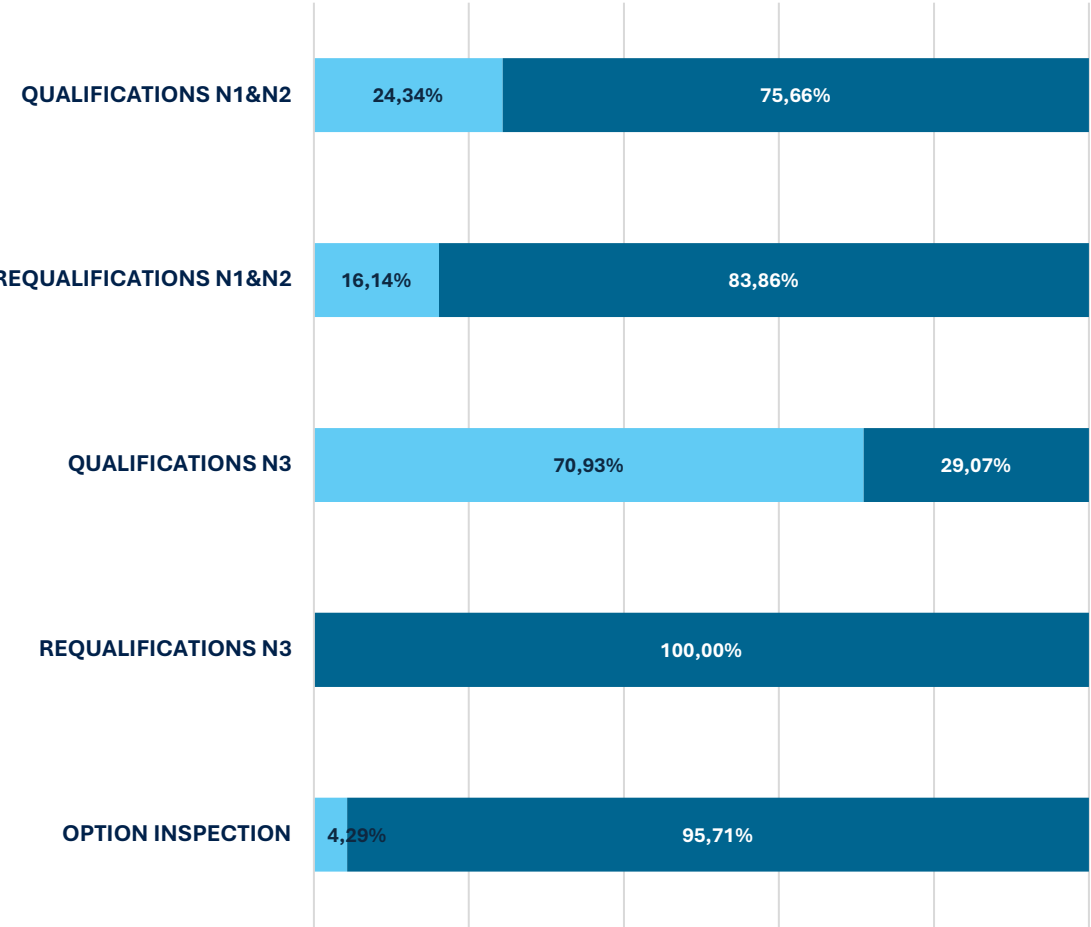
Niveau 1 & 2

SOCIETES	Qualifications & Requalifications
AIRBUS HELICOPTER HONGRIE	1
AIR FRANCE	1
AIR TAHITI	5
CASABLANCA AERONAUTIQUE	5
CORSE COMPOSITE TUNISIE	2
COMPOSITE INDUSTRIES MAROC	3
INSTITUT DE SOUDURE MAROC	1
LELMA MAROC	7
MARLIER MAROC	4
ROYAL AIR MAROC	25
SAFRAN NACELLES	1
TOTAL	55

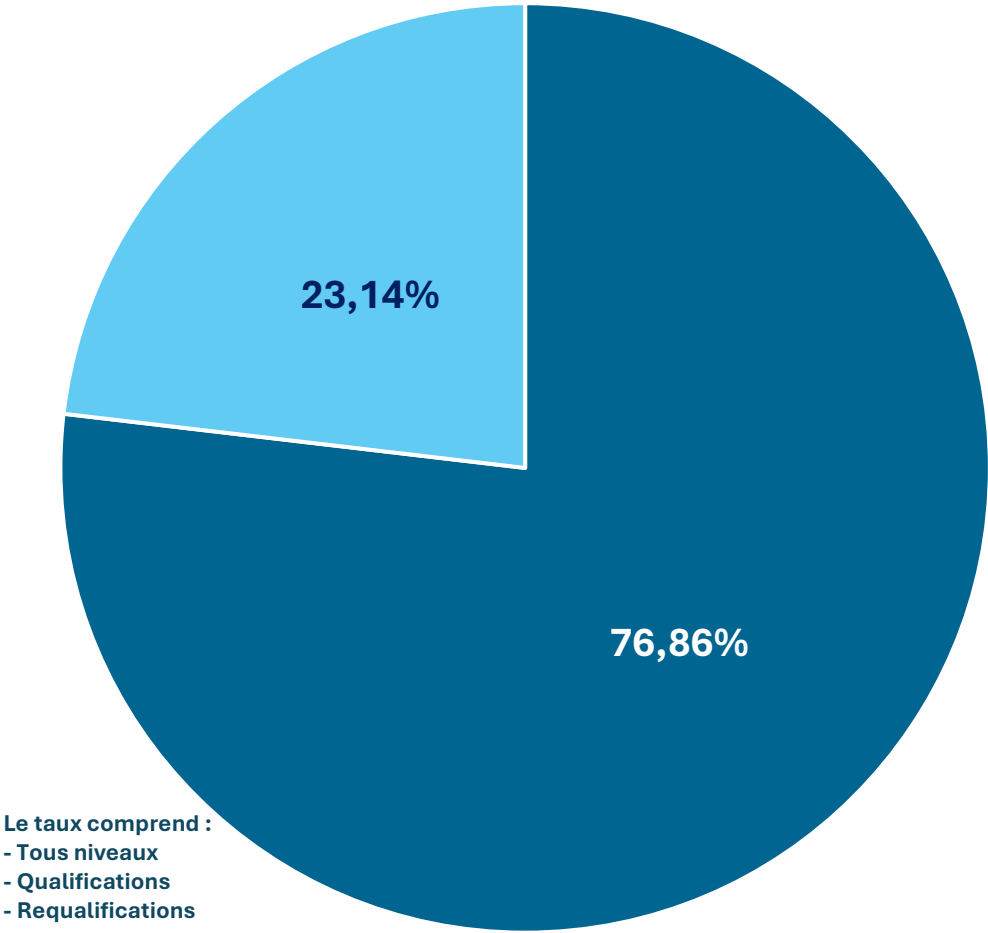
Taux de réussite par type d'examen - 2025

Par type d'examen

Taux d'échec Taux de réussite

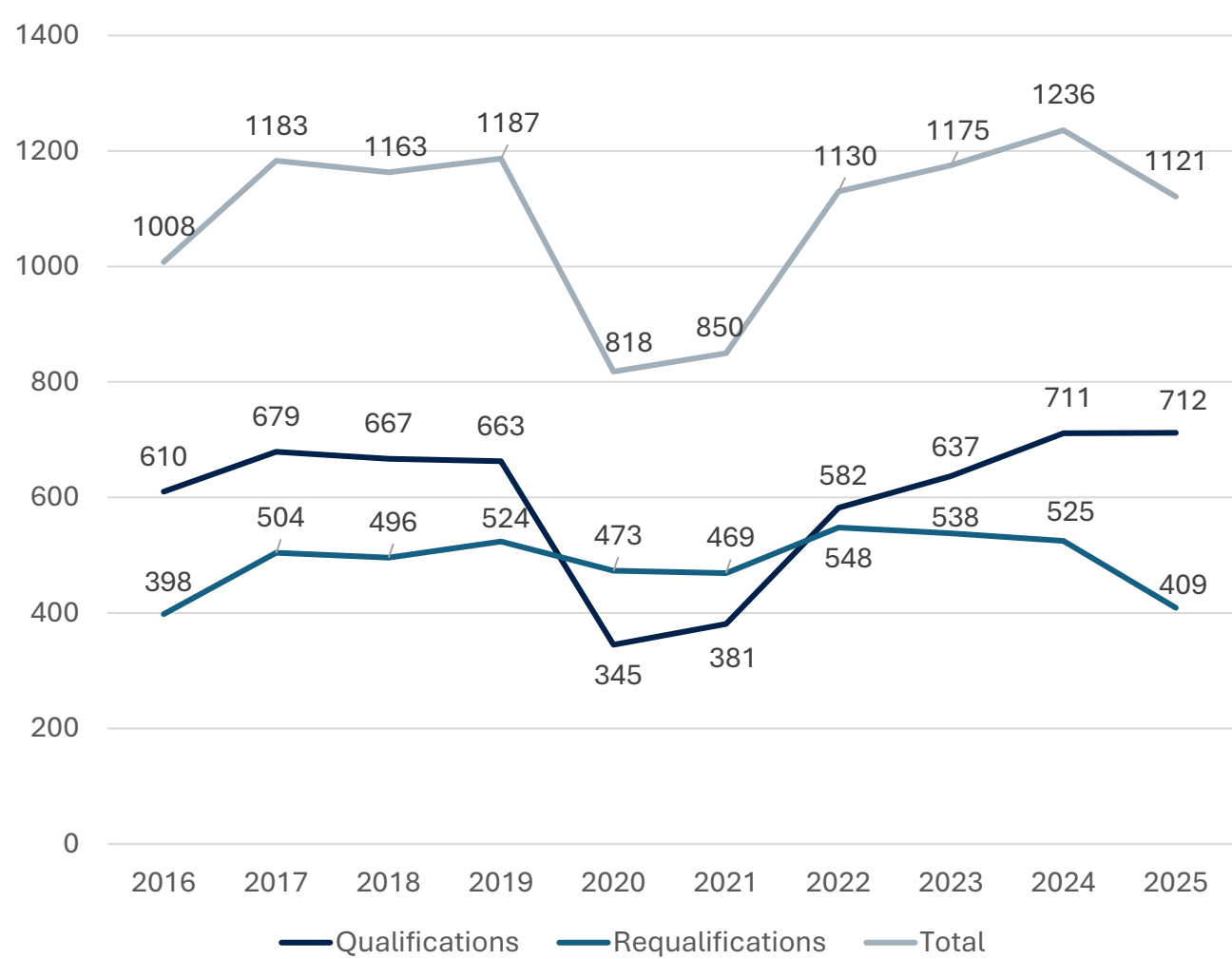


Taux de réussite Taux d'échec



Le taux comprend :
- Tous niveaux
- Qualifications
- Requalifications

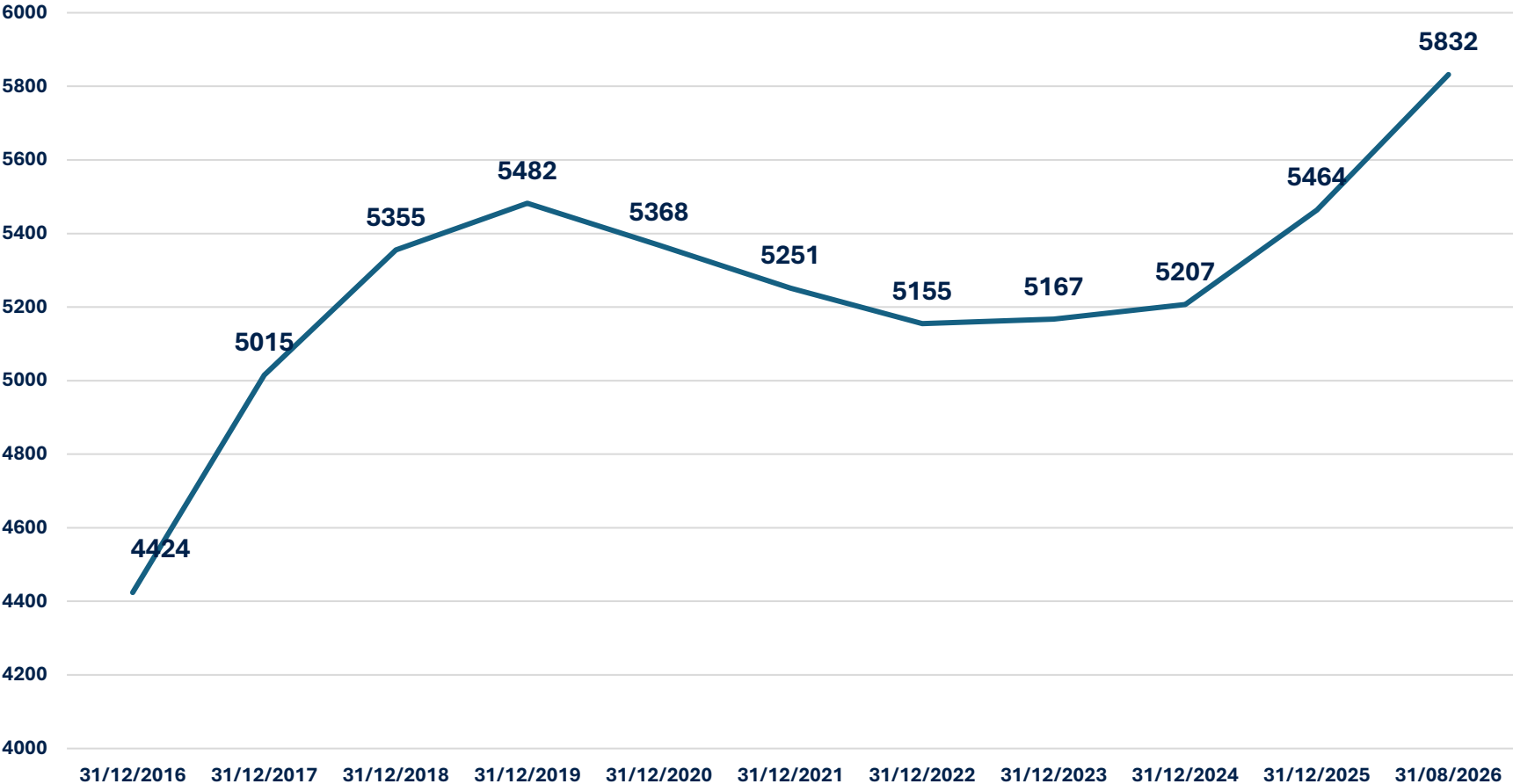
Evolution des qualifications sur la dernière décennie



Année	Qualifications	Requalifications	Total
2016	610	398	1008
2017	679	504	1183
2018	667	496	1163
2019	663	524	1187
2020	345	473	818
2021	381	469	850
2022	582	548	1130
2023	637	538	1175
2024	711	525	1236
2025	712	409	1121

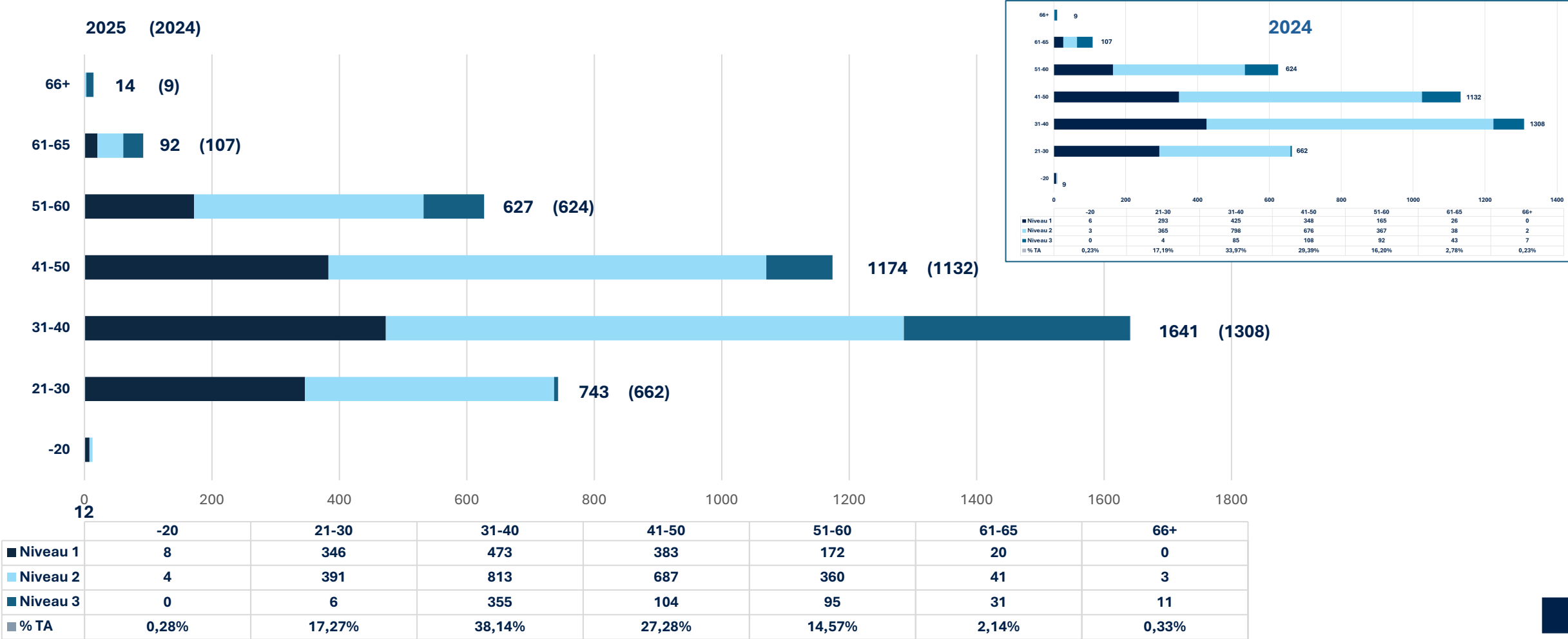
Evolution du nombre de qualifications valides sur 10 ans

Evolution du nombre de qualifications valides sur 10 ans



Année	Nombre de qualification valide
31/12/2016	4424
31/12/2017	5015
31/12/2018	5355
31/12/2019	5482
31/12/2020	5368
31/12/2021	5251
31/12/2022	5155
31/12/2023	5167
31/12/2024	5207
31/12/2025	5464
31/08/2026	5832

Pyramide des âges par niveau

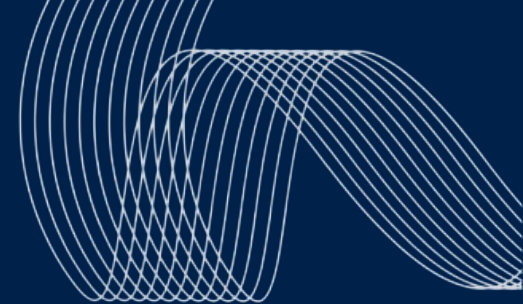


(*) Une personne ayant plusieurs certifications dans un même niveau est comptabilisée une seule fois.

Règles d'éthique - Rappel

Comportement durant les examens :

- Respect des règles de comportement, des règles de la sécurité au travail et de la déontologie des examinateurs.
- Rappeler à nos candidats respectifs le respect des règles de comportement et de déontologie.
- Les objets connectés comme les mobiles, montres connectées, tablettes ou tout autre moyen ne doivent en aucun cas être utilisés durant les examens.



Evolution documentaire

Évolution documentaire

Passage de la CER-FrANDTB-PR-001 V05 à la Version 06

NF EN 4179

Édition publiée le 2 février 2026

Objet

Qualification et agrément du personnel
pour les essais non destructifs

Application

Au plus tard en août 2026

Remplace l'EN 4179 : 2021

Évolution documentaire

TABLEAU D'EVOLUTION

DESTINATAIRES : CENTRES D'EXAMEN [X] /CONSEIL [X] /Autres Sociétés utilisant le FrANDTB [X]

V.	Libellé de l'évolution	Date d'approbation	Date d'application
06	Prise en compte de l'évolution de l'EN4179-février 2026 - Shearographie : passage en méthode usuelle § 1.3.1 - Révision du § 3. Définitions - Modifications des exigences pour un Niveau 3 Tableau §1.3.2 et Tableau IV - Mise à jour des exigences de la vue Tableau V - Mise à jour des exigences des examens § 7.1.2 ; 7.1.3 ; 7.2.1.2 ; 7.2.2 ; 7.2.3 ; 7.2.3.1 ; 7.2.3.2 - Rajout des attendus à l'examen pratique de Niveau 2 § 7.1.5.2 - Modification des conditions pour le rétablissement des certifications § 8.4 - Corrections mineures (références, coquilles, etc.)	02/06/2026	31/08/2026

Évolution documentaire

Mise à jour des exigences pour présenter un examen de niveau 3

CER-FrANDTB-PR-001 V05

CER-FrANDTB-PR-001 V06

VERSION 06

De plus, les niveaux 3 mandatés pour la mise en route des nouvelles qualifications doivent répondre aux critères du tableau suivant :

Institut ou université	Formation en heures	Expérience en heures	Autres certifications
Tous Niveaux < Niveau 5 *	80	300	Au moins 1 N3 ou 2 N2 en cours de validité
Niveau BTS ou titre Niveau 5* dans un domaine scientifique ou industriel	60	200	Au moins 1 N3 ou 2 N2 en cours de validité
Licence, BUT, Diplôme d'ingénieur, Master ou titre ≥ Niveau 6* dans un domaine scientifique ou industriel	40	200	Au moins 1 N2 en cours de validité

De plus, les niveaux 3 mandatés pour la mise en route des nouvelles qualifications doivent répondre aux critères du tableau suivant :

École ou université	Formation en heures	Expérience en heures	Autres certifications
Pas d'études d'ingénieur ou scientifiques en établissement technique ou université ou Tous Niveaux < Niveau 5 *	80	300	Au moins 1 N3 ou 2 N2 en cours de validité
Réussite à un programme de 2 ans d'études d'ingénieur ou en sciences physiques en établissement technique ou université BTS ou titre Niveau 5* dans un domaine scientifique ou industriel	60	200	Au moins 1 N3 ou 2 N2 en cours de validité
3-4 ans en premier cycle de sciences physiques ou d'ingénierie. Licence, BUT, Diplôme d'ingénieur, Master ou titre ≥ Niveau 6* dans un domaine scientifique ou industriel	40	200	Au moins 1 N2 en cours de validité

Évolution documentaire

Mise à jour des exigences pour présenter un examen de niveau 3

CER-FrANDTB-PR-001 V05

CER-FrANDTB-PR-001 V06

VERSION 06

TABEAU IV : EXIGENCES MINIMALES D'EXPERIENCE POUR NIVEAU 3

Institut ou université	Avoir été certifié niveau 2 pendant au moins
Tous Niveaux < Niveau 5 *	4 ans
Niveau BTS ou titre Niveau 5* dans un domaine scientifique ou industriel	2 ans
Licence, BUT, Diplôme d'ingénieur, Master ou titre ≥ Niveau 6* dans un domaine scientifique ou industriel	1 an
Nota : 240 heures d'expérience complémentaire RT dans la technique manquante pour passer de film ou non film à film et non film.	

* Niveau 5 (anciennement III) : Bac+2 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)

* Niveau 6 (anciennement II) : Bac+3 (Licence, Licence LMD, licence professionnelle, BUT) et Bac+4 (Maîtrise)

TABEAU IV : EXIGENCES MINIMALES D'EXPERIENCE POUR NIVEAU 3

École ou université	Avoir été certifié niveau 2 pendant au moins
Aucune ou Tous Niveaux < Niveau 5 *	4 ans
Réussite à un programme de 2 ans d'études d'ingénieur ou en sciences physiques en établissement technique ou université BTS ou titre Niveau 5* dans un domaine scientifique ou industriel	2 ans
3-4 ans en premier cycle de sciences physiques ou d'ingénierie Licence, BUT, Diplôme d'ingénieur, Master ou titre ≥ Niveau 6* dans un domaine scientifique ou industriel	1 an
Nota : 240 heures d'expérience complémentaire RT dans la technique manquante pour passer de film ou non film à film et non film	

* Niveau 5 (anciennement III) : Bac+2 (DEUG, BTS, DUT, DEUST)

* Niveau 6 (anciennement II) : Bac+3 (Licence, Licence LMD, licence professionnelle, BUT) et Bac+4 (Maîtrise)

Évolution documentaire

Mise à jour des exigences pour présenter un examen de niveau 3

Extrait de l'EN 4179 fév. 2026

CER-FrANDTB-PR-001 V06

VERSION 06

Pour se présenter à un examen de niveau 3, un candidat peut justifier de son expérience pratique selon deux voies :

- Un système de crédit défini dans l'annexe D
- Un temps d'expérience en tant que niveau 2 défini dans le tableau 5 :

Table 5 — Minimum experience requirements for Level 3

College or University	Level 2 Experience
None	4 years
Successful completion of two-year engineering or physical science study program at a technical school, college or university	2 years
3-4 year physical science or engineering undergraduate degree	1 year

- choix de maintenir uniquement la justification du temps d'expérience de niveau 2.

Évolution documentaire

Mise à jour des exigences de la vue

CER-FrANDTB-PR-001 V05

CER-FrANDTB-PR-001 V06

VERSION 06

TABLEAU V : EXIGENCES DE LA VUE

EXIGENCES DE L'EXAMEN	
Vision rapprochée (Sélectionner un test)	- TUMBLING E suivant ISO 18490 - ou SNELLEN 20/25 à une distance de 41 cm $\pm 2/-3$ cm* - ou JAEGER n°1 à une distance d'au moins 30,5 cm*
Perception des couleurs	Le personnel doit être capable de distinguer et de différencier les couleurs utilisées dans le procédé concerné. Tests conseillés : ISHIHARA complet ou FARNSWORTH D15
*Pour au moins un œil, avec ou sans correction. Les tests de vision et de distance simulés ne sont pas autorisés à l'aide de Visiotest	

TABLEAU V : EXIGENCES DE LA VUE

EXIGENCES DE L'EXAMEN	
Vision rapprochée (Sélectionner un test)	- TUMBLING E suivant ISO 18490:2015 - ou SNELLEN 20/25 à une distance de 40.64 cm ± 2.54 * - ou JAEGER n°1 à une distance d'au moins 30.48 cm*
Perception des couleurs	Le personnel doit être capable de distinguer et de différencier les couleurs utilisées dans le procédé concerné. Tests conseillés : ISHIHARA complet ou FARNSWORTH D15
*Pour au moins un œil, avec ou sans correction. Les tests de vision et de distance simulés ne sont pas autorisés à l'aide de Visiotest	

Évolution documentaire

Mise à jour des exigences des examens

Extrait de l'EN 4179 fév. 2026

CER-FrANDTB-PR-001 V06

VERSION 06

7.1.3 Examen de base

Pour la qualification initiale au niveau 3, un examen de base est requis. L'examen de base doit comporter les trois (3) sections suivantes :

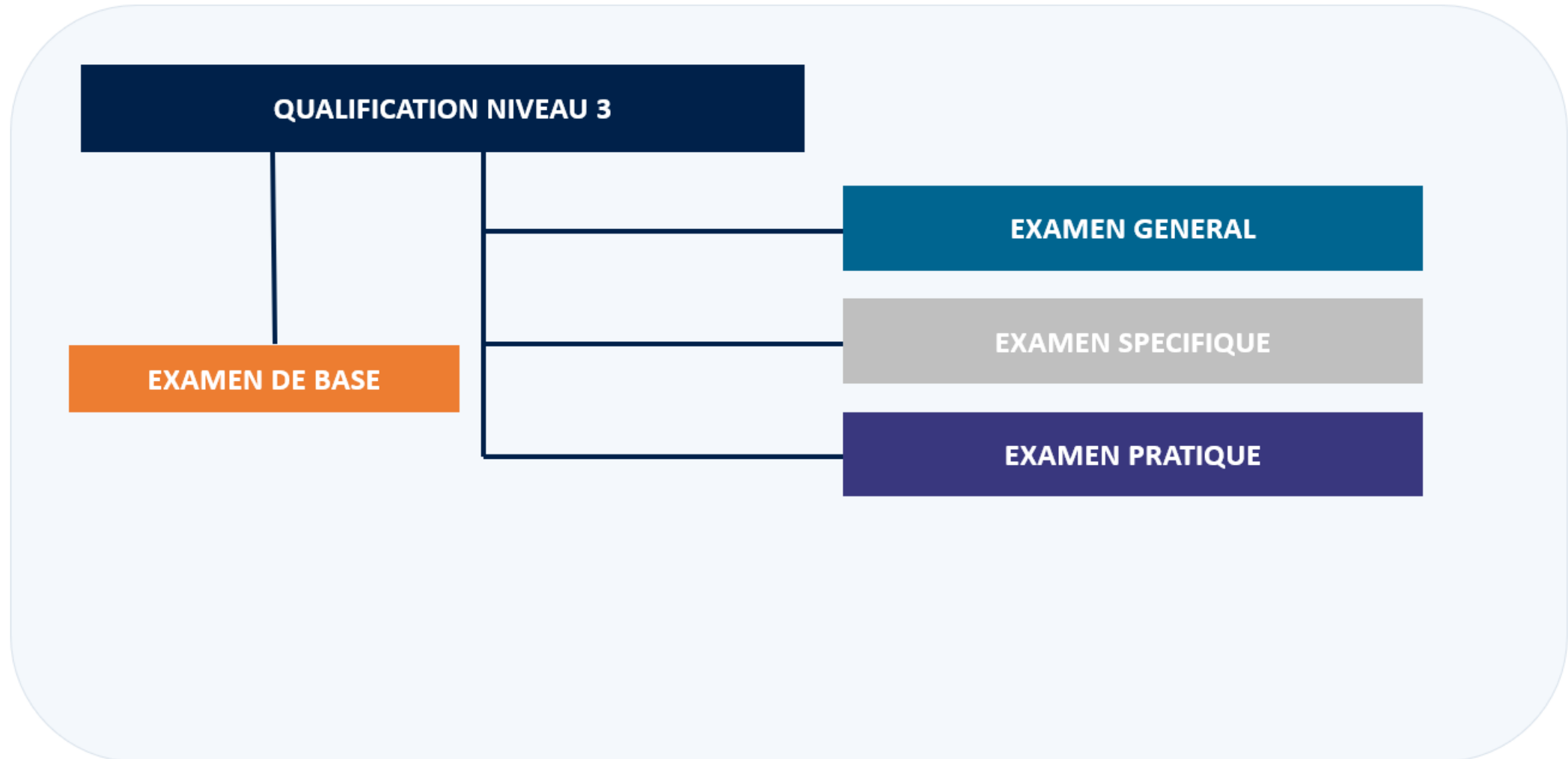
- un minimum de dix (10) questions à livre fermé par méthode, portant sur au moins quatre (4) des méthodes END en 1.2.3, choisies par le niveau 3 responsable, y compris les méthodes END de l'employeur (le niveau 3 responsable ou le NANDTB peut définir comment les méthodes d'essai sont sélectionnées pour l'examen) ;
- un minimum de dix (10) questions à livre fermé portant sur les matériaux et les procédés de fabrication ;
- un minimum de dix (10) questions à livre ouvert portant sur les exigences NAS410/EN 4179.

➤ Mise en place d'un examen de base

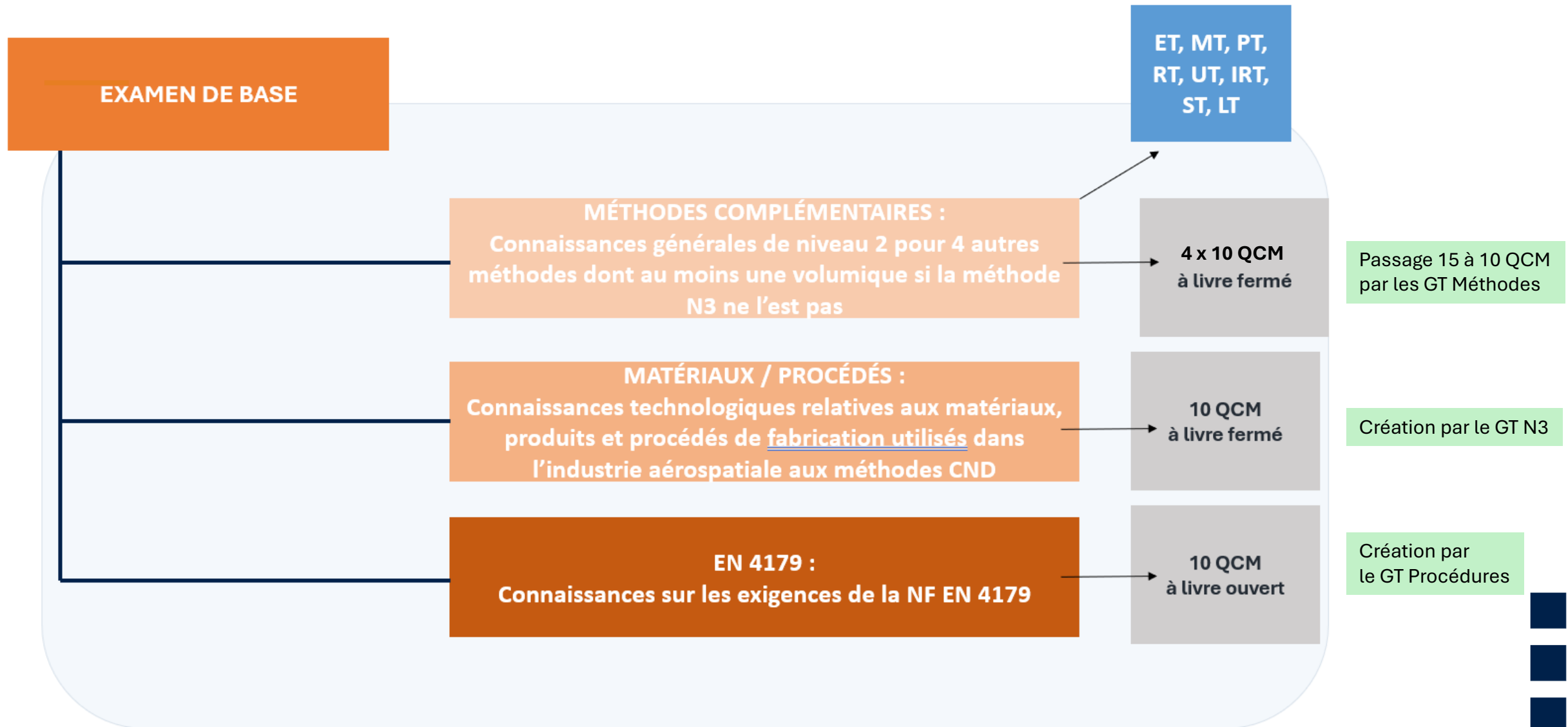
➤ Paragraphe 7.1.2 Examen de base

Évolution documentaire

Structure de l'examen de niveau 3

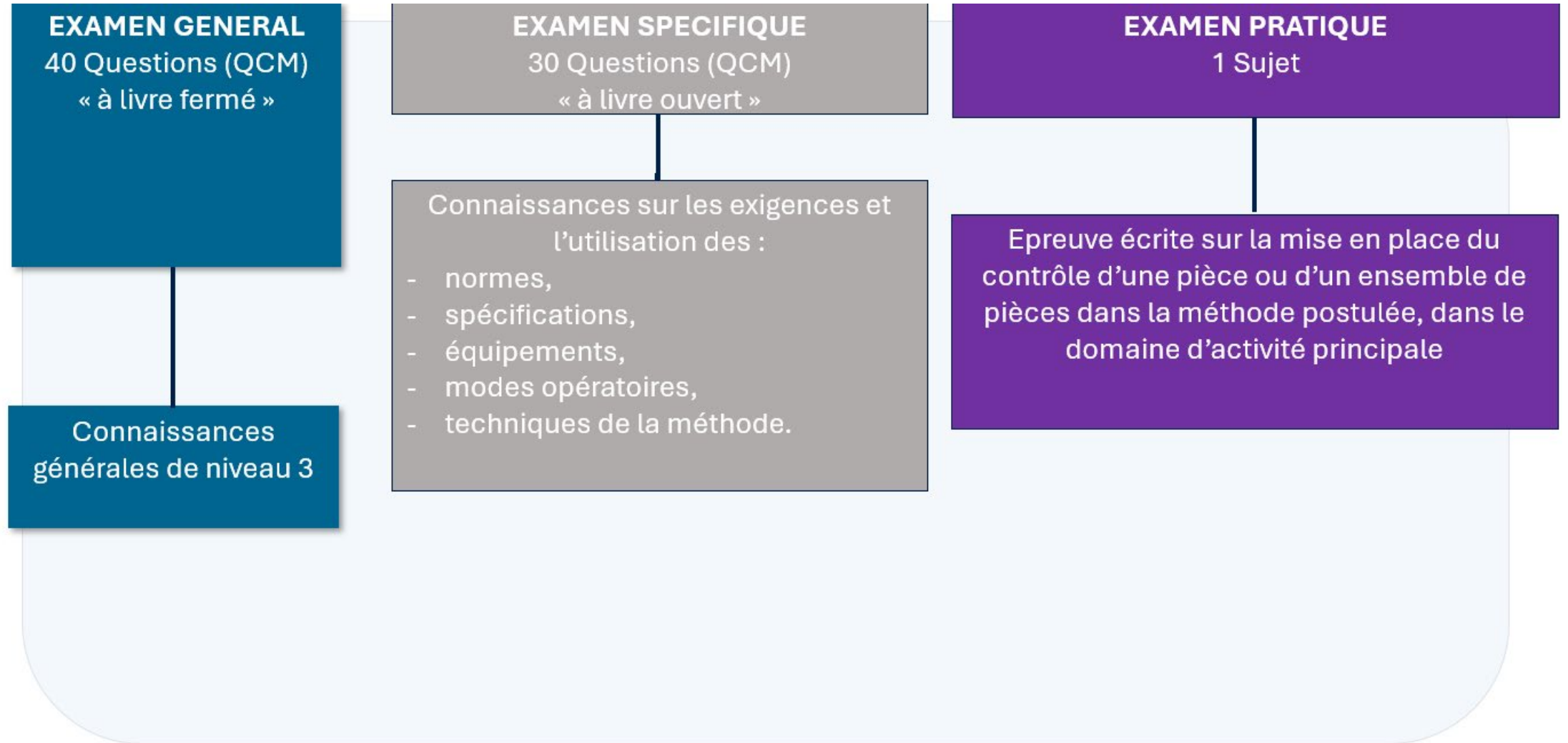


Évolution documentaire



Évolution documentaire

Organisation des examens



Évolution documentaire

Mise à jour des attendus de l'examen pratique N2

CER-FrANDTB-PR-001 V05

CER-FrANDTB-PR-001 V06

Paragraphe 7.1.5.2 :

La Fiche Technique a pour objet de définir les prescriptions particulières relatives au contrôle d'un échantillon :

- La définition (choix) des équipements.
- Les paramètres de contrôle (calculs à fournir si applicable).
- Les vérifications périodiques.
- L'étalonnage (schéma, représentation des signaux, ...).
- L'exécution du contrôle.
- La méthodologie et le principe de dimensionnement des indications.
- Les critères d'acceptation (à retranscrire à partir de la procédure générale fournie).
- La caractérisation des indications (nature, type).
- Le relevé des indications (localisation, report sur un plan/schéma, Conforme/Non Conforme).
- Le procès-verbal.

Pour les autres échantillons, il conviendra de reporter de manière écrite les informations essentielles pour la mise en œuvre des contrôles (mode opératoire succinct).



Besoin d'évolution des formulaires :

- CER-FrANDTB-FO-073 : Consignes aux candidats
- CER-FrANDTB-FO-069 : Consignes aux examinateurs

Évolution documentaire

Mise à jour des conditions dans le cas d'un réexamen partiel

CER-FrANDTB-PR-001 V05

CER-FrANDTB-PR-001 V06

Paragraphe 7.2.3 Réexamen :

Aucun délai ne figurait dans l'ancienne version.

Le délai de 12 mois appliqué précédemment avait été retiré sur la PR-001 v05.

7.2.3.1 Partiel

Dans le cas du passage en réexamen de l'examen général niveaux 1 et 2, les questionnaires TC et MP ne sont pas dissociés. Cela conduit à repasser les deux questionnaires.

Ces conditions d'examen partiel sont applicables à condition que le réexamen ait lieu dans les 6 mois fin de mois suivant le dernier échec.

Un candidat ne peut se présenter qu'à 2 sessions d'examens partiels.

Un candidat Niveau 3 qui a obtenu à l'examen de base une note inférieure à 80% à l'une des 3 sections peut repasser uniquement son questionnaire en échec.

Phase transitoire : Les candidats qui ont réussi des épreuves de l'examen de base avant la date d'application de la présente révision de la PR-001 peuvent faire valoir ces notes obtenues précédemment (Nmp, Ng 2.1, Ng2.2, Ng2.3, Ng2.4).

Un candidat qui a obtenu à l'examen une note finale inférieure à 80% et/ou une note inférieure à 70% dans les examens général, spécifique ou pratique peut repasser la ou les épreuves définies par la personne Niveau 3 Responsable de l'employeur.

Évolution documentaire

Modification des conditions pour le rétablissement d'une certification

CER-FrANDTB-PR-001 v05

CER-FrANDTB-PR-001 V06

VERSION 06

Nota : La personne Niveau 3 Responsable en accord avec le candidat peut également demander à repasser l'examen général s'il le juge nécessaire et si décrit dans la procédure interne d'application de l'employeur. Dans ce cas, il faut s'inscrire en certification au lieu de recertification ; néanmoins, aucun document justifiant l'expérience et la formation liés à la certification initiale ne sera demandé.

Les certifications retirées ne peuvent être rétablies que par examen spécifique et pratique équivalent à la certification initiale sauf si l'agent quitte son employeur.

Si l'agent quitte son employeur, se conformer au § 8.2.3.

Un suivi documenté des suspensions, retraits, expirations et rétablissements doit être effectué par l'employeur. Seuls les retraits de certification doivent obligatoirement être mis à jour dans le logiciel de gestion des certifications.

Nota : La personne Niveau 3 Responsable en accord avec le candidat peut également demander à repasser l'examen général s'il le juge nécessaire et si décrit dans la procédure interne d'application de l'employeur. Dans ce cas, il faut s'inscrire en certification au lieu de recertification ; néanmoins, aucun document justifiant l'expérience et la formation liés à la certification initiale ne sera demandé.

Les certifications retirées ne peuvent être rétablies que par examen général, spécifique et pratique équivalent à la certification initiale sauf si l'agent quitte son employeur.

Si l'agent quitte son employeur, se conformer au § 8.2.3.

Un suivi documenté des suspensions, retraits, expirations et rétablissements doit être effectué par l'employeur. Seuls les retraits de certification doivent obligatoirement être mis à jour dans le logiciel de gestion des certifications.

Évolution documentaire

Travail en cours sur les procédures et les formulaires

Les procédures

- CER-FrANDTB-PR-001 : Conditions d'attribution de la qualification en contrôles non destructifs dans le secteur aérospatial
- CER-FrANDTB-PR-003 : Procédure d'agrément et de surveillance du fonctionnement des centres d'examen de qualification dans le secteur aérospatial
- CER-FrANDTB-PR-005 : Exigences des centres d'examen FrANDTB

Les formulaires

- CER-FrANDTB-FO-096 : Grille d'audit
- CER-FrANDTB-FO-073 : Consignes aux candidats
- CER-FrANDTB-FO-069 : Consignes aux examinateurs
- CER-FrANDTB-FO-094 : Engagement déontologique

Évolution documentaire

Diagramme de l'examen N3

Ce document ne se substitue pas à la CER-FrANDTB-PR-001

Candidat sans qualification FrANDTB N3

Examen Initial : passage de tous les examens (1) (2)

Ré-examen partiel (6 mois maxi après l'échec et 2 ré-examens maxi) :

- Examens à repasser définis par N3R (à minima les échecs)

Ré-examen complet (6 mois maxi après le 3ème échec) :

- Conservation de l'examen de Base si les 3 sections > 80% sinon passage de tous les examens de Base (1)
- Conservation des examens N3 (G+Sp+Pr) si > 80% sinon passage de tous les examens N3 (G+Sp+Pr)

Après plus de 6 mois après l'échec, il s'agit de passer à nouveau tous les examens comme pour un examen initial.

(Examen de base (MP-TC2-EN4179) + Général + Spé + Pratique)

Candidat avec une qualification FrANDTB N3 valide (dans une autre méthode)

Examen Initial :

- Sections MP et TC2 de l'examen de Base directement validées (quelles que soient les notes MP et le nb de méthodes complémentaires)
- Passage du QCM sur l'EN4179 sauf si déjà validé
- Passage de tous les examens N3 (G+Sp+Pr)

Ré-examen partiel (6 mois maxi après l'échec et 2 ré-examens maxi) = idem candidat sans N3

- Examens à repasser définis par N3R (à minima les échecs)

Ré-examen complet (6 mois maxi après le 3ème échec) :

- Conservation de l'examen de Base si la section EN4179 > 80% sinon passage de la section EN4179
- Conservation des examens N3 (G+Sp+Pr) si > 80% sinon passage de tous les examens N3 (G+Sp+Pr)

(1) sauf équivalence :

- Reprise des notes Ng2 des qualification N2 FrANDTB précédentes
- Reprise des notes TC2 des certifications N2 COFREND en cours de validité à la date d'examen

(2) Un candidat qui a obtenu l'examen de base lors d'un passage précédent mais échoué au N3 (< 6 mois) peut faire valoir ses notes Ng2, MP et EN 4179

Évolution documentaire

Phase transitoire – Candidats sans qualification FrANDTB Niveau 3

Phase transitoire des candidats sans qualification FrANDTB N3 avec 1^{er} ou 2^{ème} examen échoué en mai 2026

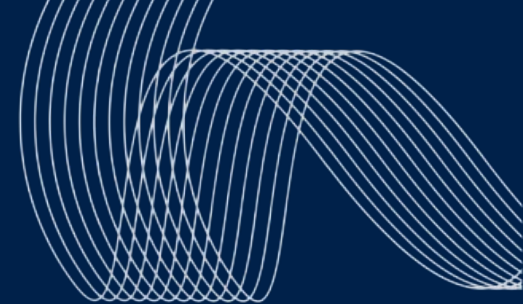
Ce document ne se substitue pas à la CER-FrANDTB-PR-001

Examen de Base :

- Passage de la section EN4179
- Conservation de la note MP si $\geq 80\%$
- Possibilité de conservation des notes Ng2 précédentes et passage si besoin pour avoir $\geq 80\%$ de moyenne (à définir par le N3R)

Ré-examen partiel :

- Examens N3 à repasser définis par N3R (à minima les échecs)



Collaboration COFREND

Collaboration avec la COFREND

Participation aux instances depuis début 2023 :

- Comité de Direction de l'Evaluation des Compétences (CDEC)
- Comité Editorial

Sujet 2025 :

- Réflexions sur la mise en place d'une Méthode/Technique Tomographie
 - Présentation à la DIR 2025
 - Présentation aux Journée COFREND 2026

=> Mise en sommeil

Collaboration avec la COFREND

Sur GERICCO (<https://cofrend-gericco.com/fr/certifications>)

- Liste des qualifiés FrANDTB
- Dès l'admission aux examens FrANDTB

The screenshot shows the COFREND website interface. On the left is a dark blue sidebar with the COFREND logo and an 'ACCUEIL' button. The main content area has a header with 'ACCUEIL' and 'LISTE DES CERTIFIÉS'. Below this, a heading states: 'Cette page vous permet de vérifier les certifications COFREND ainsi que les qualifications FrANDTB en cours de validité d'un.e agent.e donné.e'. A section titled 'Comment faire :' provides instructions: 'Il vous suffit de saisir son NOM complet et les premières lettres de son Prénom, en respectant accents et tirets, puis de cliquer dans la liste proposée en retour pour obtenir le détail. Vous pouvez également le/la chercher par son numéro d'agent.e en saisissant les 6 derniers chiffres du numéro de sa carte de certification COFREND.' A note mentions the right to access and rectify data according to the 'Informatique et libertés' law, with contact email cofrend@cofrend.com. A search form includes a text input labeled 'Nom prénom / n° d'agent / n° de carte', a red 'Chercher' button, and a grey 'Réinitialiser' button. Below the form is a table with three columns: 'NOM', 'NUMÉRO D'AGENT', and 'NUMÉRO DE CARTE'.

NOM	NUMÉRO D'AGENT	NUMÉRO DE CARTE
-----	----------------	-----------------

Participation aux salons 2026

Journées COFREND (Lyon) du 19 au 21 mai 2026



Rêve d'Icare (Royan) du 3 au 7 Juin 2026



Création d'un livret métiers



Pourquoi un livret métiers ?

- Faire connaître les métiers du Contrôle Non Destructif, encore peu connus du grand public.
- Susciter des vocations auprès des jeunes, étudiants et personnes en reconversion.
- Présenter de manière simple les métiers, les parcours de formation et les perspectives d'évolution.
- Disposer d'un support de communication moderne pour les salons, forums et interventions.
- Renforcer l'attractivité de la filière et préparer les compétences de demain.

Un objectif : donner envie de découvrir et de rejoindre les métiers du CND.

Rappels concernant les inscriptions

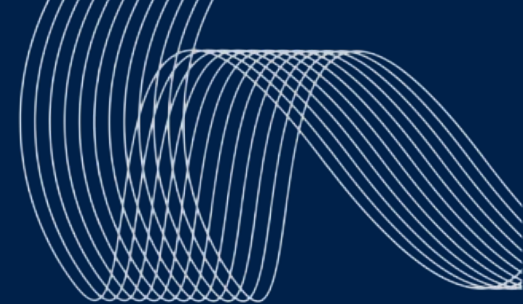
Rappel concernant les dossiers d'inscription

- Respect des dates limites d'inscriptions : **4 semaines** avant le premier jour des examens
- Insertion des bons de commande concernant les frais de gestion AFENDA FrANDTB avant le passage de l'examen
- Insertion des attestations de stage dès que possible

Rappel concernant le recouvrement des impayés (règle toujours en vigueur depuis 2016)

- Insérer sur GERICCO le bon de commande - indispensable :
 - Pour les frais de gestion concernant les niveaux 1 et 2.
 - Pour les frais de gestion et frais d'examen concernant les niveaux 3.
- Indiquer sur GERICCO l'adresse de facturation si celle-ci est différente de l'adresse de livraison ainsi que le numéro de SIRET de l'entité à facturer.
- Transmettre impérativement le nom du correspondant à contacter en cas de litige sur la ou les facture(s).

Nous vous demandons, en tant que Niveau 3 ou Niveau 3 Responsable de vos sociétés, de faire le nécessaire pour régulariser si vous êtes dans cette situation.

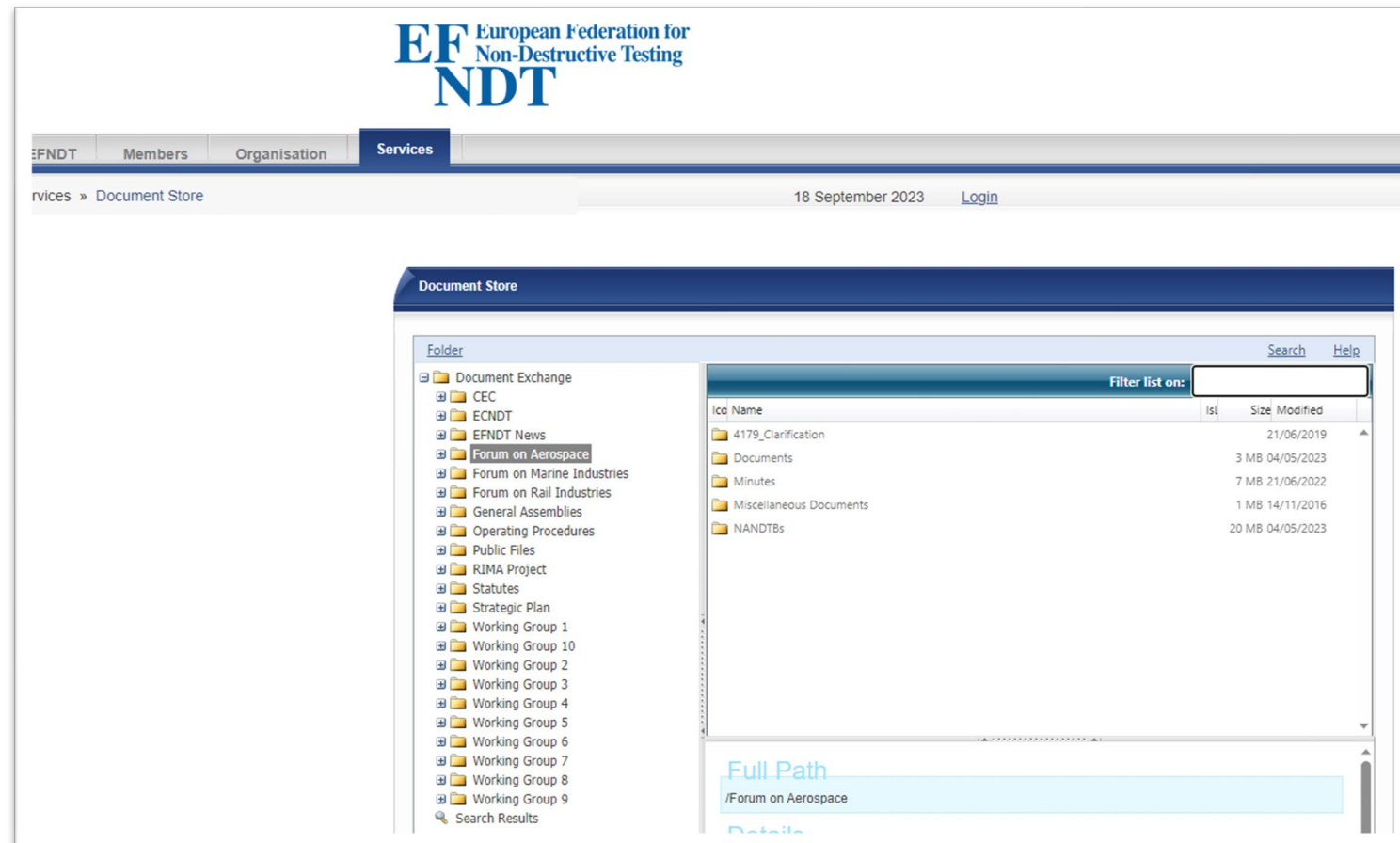


Forum Européen

Forum Européen

Accès au site Web : <http://www.efndt.org/Services/Document-Store> :

Cet accès est libre et sans mot de passe.



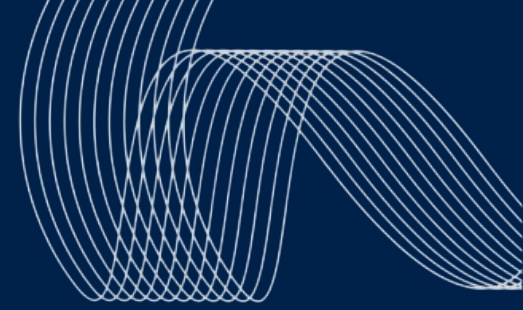
Mise à jour de plusieurs documents :

- ANDTBF/00 (Publication)
- ANDTBF/02 (Forum Members)
- ANDTBF/17 (International Aerospace NDT Training and Examination Capabilities)
- Retrait de ANDTBF/10 (General Knowledge of Other Methods as required by EN4179)

Document en cours de révision :

- ANDTBF/09 (EN 4179 Clarifications)

Introduction sur l'utilisation de l'IA (EASA Concept Paper on machine learning applications)



Certification / Recertification Qualification / Requalification

Certification / Recertification et Qualification / Requalification

Après une certification initiale ...

8 Certification

8.1 Généralités

8.2 Enregistrements

8.3 Perte de certification

8.3.1 Expiration

8.3.2 Suspension

8.3.3 Retrait

8.4 Rétablissement de certification

8.5 Renouvellement de certification

EN 4179



Candidat	Employeur
Jamais certifié	Certification initiale
Certification en cours	Renouvellement de Certification (Recertification)
Certification expirée (1 jour ou 10 ans) ou retirée	Rétablissement de Certification

Si la certification précédente est expirée,
il s'agit d'un rétablissement de certification et non d'une recertification

Certification / Recertification et Qualification / Requalification

Candidat	Employeur	Qualification FrANDTB
Jamais certifié	Certification initiale	Examens Général + Spécifique + Pratique

EN 4179 §7.2.3

d) Pour déterminer la note moyenne, tous les notes de l'examen doivent avoir la même pondération.

Certification / Recertification et Qualification / Requalification

Candidat	Employeur	Qualification FrANDTB
Jamais certifié	Certification initiale	Examens Général + Spécifique + Pratique
Certification en cours	Renouvellement de certification (Recertification)	Examens Spécifique + Pratique
Certification expirée (1 jour ou 10 ans)	Rétablissement de Certification	

EN 4179 §7.2.3

- d) Pour déterminer la note moyenne, tous les notes de l'examen doivent avoir la même pondération. Par exemple, si les examens administrés pour une recertification sont uniquement spécifiques et pratiques, seul la note de ces examens doit être factorisée dans la note moyenne.

**Dans tous les cas, la qualification démarre à la date d'examen,
et expire 5 ans fin de mois après cette date**

Certification / Recertification et Qualification / Requalification

Candidat	Employeur	Qualification FrANDTB
Jamais certifié	Certification initiale	Examens Général + Spécifique + Pratique
Certification en cours	Renouvellement de certification (Recertification)	Examens Spécifique + Pratique
Certification expirée (1 jour ou 10 ans)	Rétablissement de Certification	Choix du N3R pour passer l'examen Général (TC + MP)

EN 4179 §7.2.3

d) Pour déterminer la note moyenne, tous les notes de l'examen doivent avoir la même pondération. Par exemple, si les examens administrés pour une recertification sont uniquement spécifiques et pratiques, seul la note de ces examens doit être factorisée dans la note moyenne.

e) Si un examen général est également administré pour une recertification, il faut aussi factoriser la note générale dans la note moyenne.

La CER-FrANDTB-PR-001 indique cette possibilité (§8.5)

Certification / Recertification et Qualification / Requalification

Candidat	Employeur	Qualification FrANDTB
Jamais certifié	Certification initiale	Examens Général + Spécifique + Pratique
Certification en cours	Renouvellement de certification (Recertification)	Examens Spécifique + Pratique
Certification expirée (1 jour ou 10 ans)	Rétablissement de Certification	Choix du N3R pour passer l'examen Général (TC + MP)
Certification retirée	Rétablissement de Certification	Examens Général + Spécifique + Pratique

Nouveau
EN 4179 : 2026

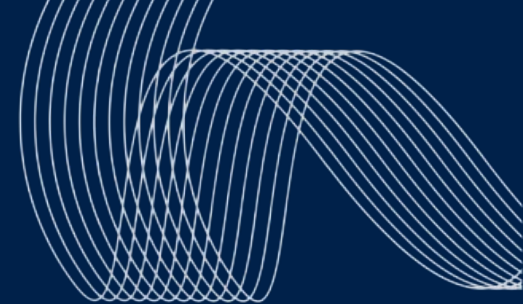
Certification / Recertification et Qualification / Requalification

Candidat	Employeur	Qualification FrANDTB
Jamais certifié	Certification initiale	Examens Général + Spécifique + Pratique
Certification en cours	Renouvellement de certification (Recertification)	Examens Spécifique + Pratique
Certification expirée (1 jour ou 10 ans)	Rétablissement de Certification	Choix du N3R pour passer l'examen Général (TC + MP)
Certification retirée	Rétablissement de Certification	Examens Général + Spécifique + Pratique



Inscription en ligne sous **GERICCO** pour Certification en cours (Recertification) ou expirée (Rétablissement) :

- Passage Examens Spécifique + Pratique = dossier de Recertification = Document de Recertification
- Passage Examens Général + Spécifique + Pratique = dossier de Certification sans justification de formation = Document Certification



Systeme de crédit N3

Système de crédit N3

Requalification Niveau 3 par système de crédit

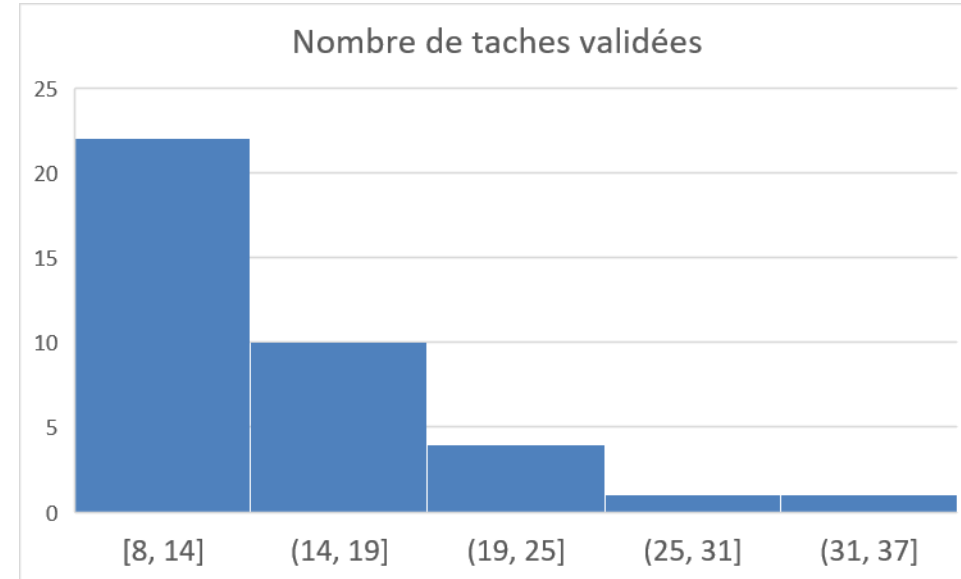
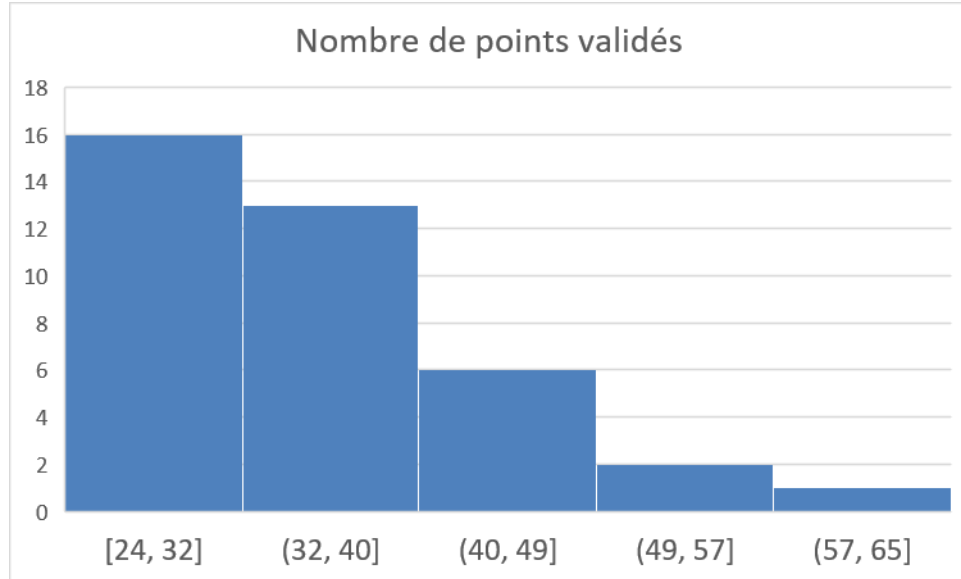
Mise à jour en 2026 :

- du système de crédit pour être conforme à l'EN 4179
 - de GERICCO
 - du guide d'inscription Niveau 3 Recertification par Système de crédit
-
- **Premier dossier en février 2026**
 - **32 dossiers en juin 2026**
 - **6 dossiers en juillet 2026**

Systeme de credit N3

Critères de réussite :

- 24 points
- 8 tâches

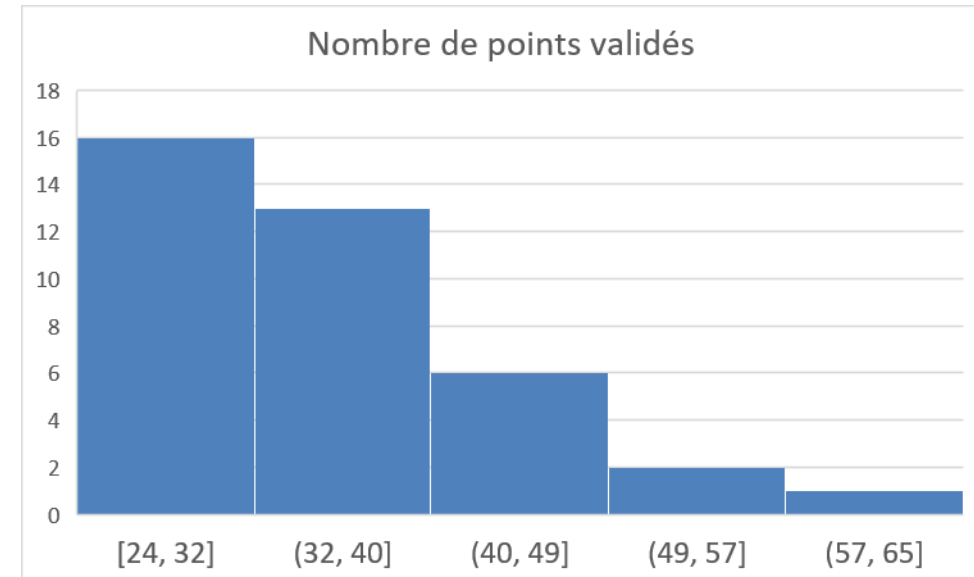
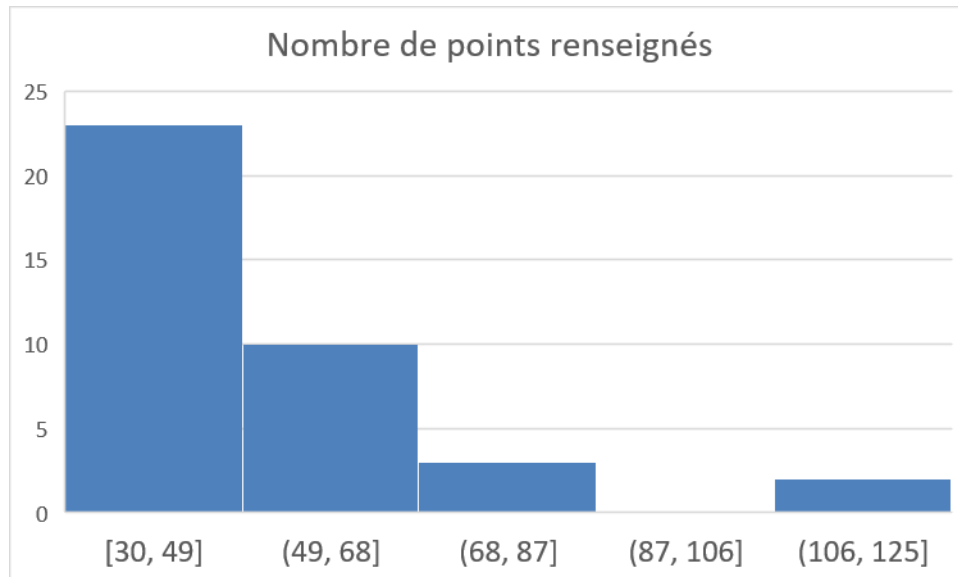


Systeme de credit N3

Recommandations du guide

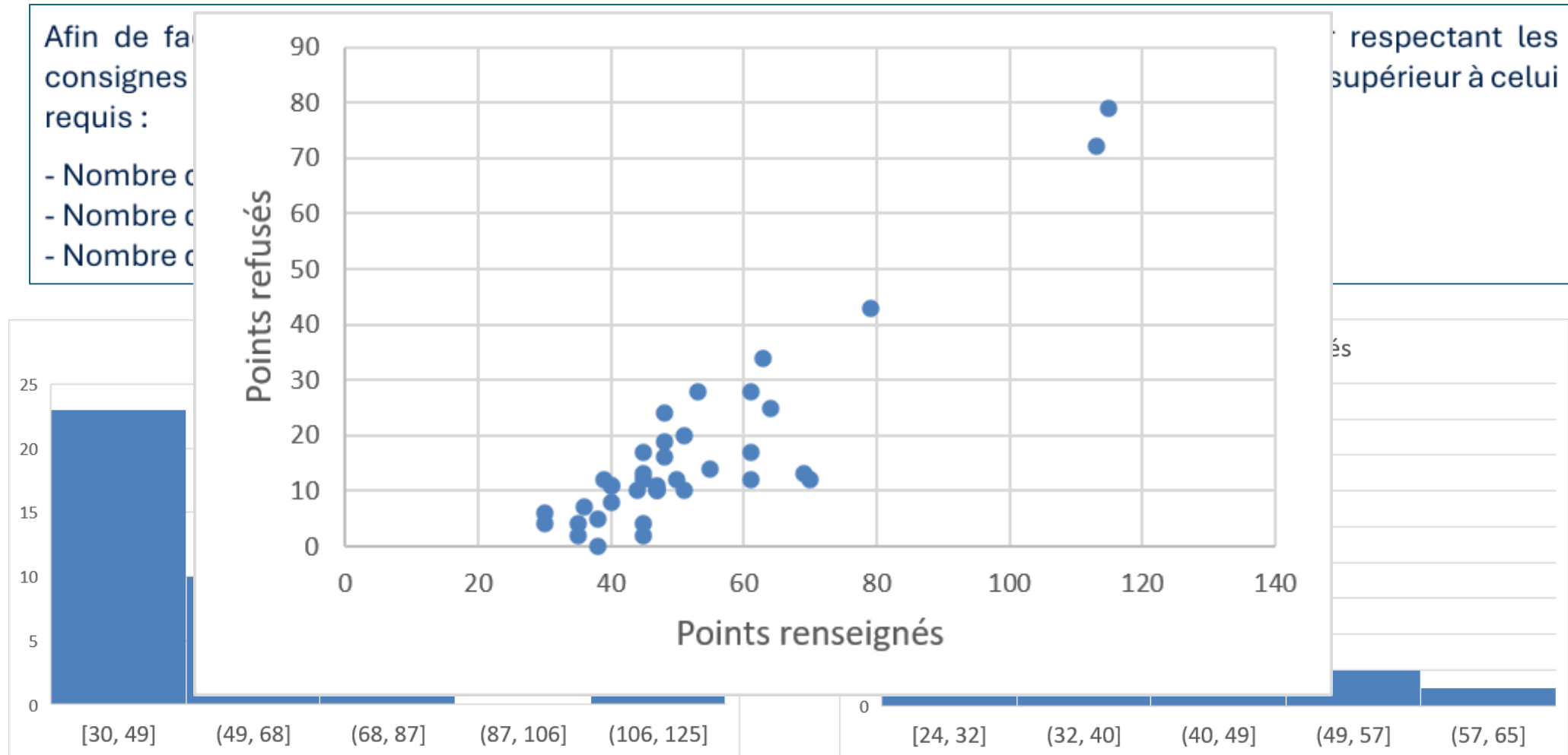
Afin de faciliter le travail des examinateurs, nous vous prions de présenter un dossier respectant les consignes des chapitres suivants. Il est conseillé de présenter un total de points légèrement supérieur à celui requis :

- Nombre de points minimum : 24 points.
- Nombre de points préconisé : 36 points.
- Nombre de points maximum : 48 points.



Systeme de credit N3

Recommandations du guide



Systeme de credit N3

Quelques rappels :

Le dossier doit permettre de répondre aux exigences des 24 points et 8 tâches

- Il doit réunir un nombre raisonnable de documents pour ces exigences avec un peu de marge
- Il ne doit pas contenir TOUS LES DOCUMENTS réalisés par le candidat au cours des 5 ans

Il est recommandé de lire le Guide (ANNEXE 2 CER-FrANDTB-PR-004)

- Cela permet de remplir correctement son dossier

Il est préférable de collecter les justificatifs au fur et à mesure de la période des 5 ans

- Cela évite le stress des derniers jours pour constituer le dossier

Systeme de crédit N3

Quelques rappels :

Item 12 :

la ou les pièces justificatives doivent montrer une fonction de N3 dans la Méthode pendant au moins 36 mois dans la période couverte par la certification précédente, dont 12 mois dans les 24 derniers mois

- Une ou plusieurs attestations d'employeur couvrant les périodes ci-dessus (modèle disponible dans le guide)

Item 12 :

1 point par Niveau 3 valide au cours de la période

- La Méthode doit être inscrite dans la Procédure interne de l'employeur (Written Practice)
- Les Méthodes compatibles ne sont pas limitées à celles reconnues par le FrANDTB

Système de crédit N3

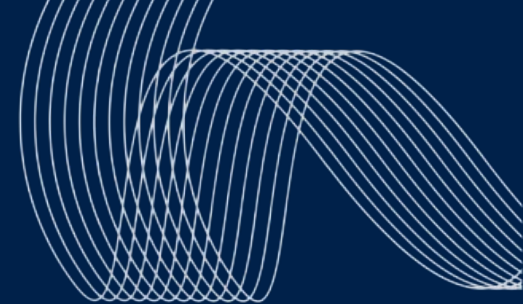
Quelques rappels :

Les revues de compétences des opérateurs ne peuvent pas être utilisées pour l'item 14 (Audits externes) mais peuvent être utilisées pour les items 1 et 9

Document justificatif \ Activité	1	2	9
Rapport de revue de compétence réalisée sur des agents CND.	X		X

Questions ouvertes





Conférences

CONFERENCES



Sujet : Remplacement des tubes UVA

Présenté par : Alain CARTAILLAC-MORETTI



Sujets :

PARADES – Système de vision intelligent pour le Ressuage, Magnétoscopie et Radiographie

OCEA – Système de caractérisation électromagnétique multimodale

Présentés par : Arnaud PELLETIER



Sujet : Optimisation de l'inspection d'aérostructures composites en fabrication

Présenté par : Guillaume ITTHURALDE

Nous vous remercions
pour votre participation à cette
Assemblée Annuelle des Niveaux 3
Edition 2026.

